

# DES LARMES INUTILES

Lire en page 9 l'article d'Abdellatif Toualbia

# L'EXPRESSION

Le Quotidien

CRISE FRANCE-ALGÉRIE

## L'INTERVENTION DU PRÉSIDENT TEBBOUNE A EU UN LARGE ÉCHO

# LES MÉDIAS FRANÇAIS REVOIENT LEUR COPIE

Lire en page 2 l'article de Walid Aït Saïd

KIF, COCAÏNE, PSYCHOTROPES...

### La guerre sournoise du Makhzen

L'heure est à l'urgence pour parer à ce fléau qui contribue à affaiblir les États.

Lire en page 24 l'article de Salim Benalia

AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

### L'ALGÉRIE SUR LA BONNE VOIE

Lire en page 3 l'article de Mohamed Ouanezar

C'est ce que révèle un rapport du département agricole américain.



La sortie du chef de l'État a fait « trembler » les lignes. Elle a été reprise par l'ensemble de la presse française. Sa démarche est perçue comme un pas significatif vers la réconciliation...



RESSOURCES MINIÈRES

### Notre lithium intéresse la Chine

Lire notre article en page 6

DES DIZAINES DE MARTYRS, HIER, À GHAZA

### ISRAËL ET LA PAIX DES CIMETIÈRES

Lire en page 17 l'article de Chaabane Bensaci

ALGÉRIE-MOZAMBIQUE

CE SOIR, À 22H, À TIZI OUZOU

### LA PREMIÈRE PLACE EN JEU

Lire en page 11 l'article de Moumen Aït Kaci Ali



## L'INTERVENTION DU PRÉSIDENT TEBBOUNE A EU UN LARGE ÉCHO

# LES MÉDIAS FRANÇAIS REVOIENT LEUR COPIE

La sortie du chef de l'État a fait « trembler » les lignes. Elle a été reprise par l'ensemble de la presse française. Sa démarche est perçue comme un pas significatif vers la réconciliation...

■ WALID AÏT SAÏD

Tebboune fait « valser » les médias français ! La rencontre du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a été attentivement suivie par les médias de l'Hexagone. Le chef de l'État a fait la une des titres des médias. Même si c'était en plein week-end, mais les journaux via leur site web et les chaînes de télévision ont vite réagi sur ce qu'ils ont qualifié de « grand geste d'apaisement du Président algérien ». Des plateaux spéciaux ont même été consacrés à cet événement devenu, en l'espace de quelques heures, un sujet national de l'autre côté de la Méditerranée. TV5Monde, par exemple, a invité Brahim Oumansour, directeur de l'Observatoire du Maghreb et chercheur associé à l'IRIS pour « décrypter » le message politique du président Tebboune. Cet invité estime tout simplement qu'il s'agit d'un appel à la diplomatie de Tebboune. Un juste retour à ce que devait être la gestion de crise entre les deux pays. « On y perçoit clairement une volonté d'ouverture au dialogue de la part du président de la République algérienne, avec peut-être une condition, via les canaux diplomatiques traditionnels et le respect des protocoles », a indiqué ce spécialiste dans son interview. Il met en avant le fait de la sortie de Macron, jeudi dernier, suivie de la réponse de Tebboune, le samedi d'après. « Cela démontre qu'il y a au moins une confiance mutuelle affichée entre les deux Exécutifs, entre les deux chefs d'État. C'est une bonne nouvelle, car cela donne quand même une lueur d'espoir vers l'apaisement », a-t-il attesté non sans souligner que les propos de Tebboune montrent clairement une volonté de désescalade, d'apaisement. Ces deux mots sont les éléments de langage qui reviennent chez la majorité des médias français. La majorité a mis en avant la



Le chef de l'État remet les pendules à l'heure.

phrase où Tebboune qualifie Emmanuel Macron de « point de repère » dans les relations bilatérales, y voyant une opportunité de rétablir des liens « diplomatiques constructifs ». Même *Le Figaro*, souvent critique envers l'Algérie, a adopté un ton mesuré. Il a mis en avant l'appel du Président à désamorcer les tensions et à reprendre le dialogue, en déplorant le climat actuel entre les deux nations.

### « Désescalade et apaisement »

RFI, lui, titre sur « un premier signe d'apaisement ». Il estime que la déclaration de Tebboune va dans le bon sens pour calmer les esprits. Néanmoins, il met en avant la condition d'Alger. « Respecter les canaux officiels : à savoir des échanges directs entre Présidents et sinon déléguer uniquement aux ministres des Affaires étrangères ». RFI estime que si Abdelmadjid Tebboune a tendu la main, propose à Paris de sortir de la crise diplomatique en

cours, c'est en respectant les codes que le chef de l'État algérien souhaite le faire ». Ce média public souligne que les « autorités françaises ont salué cette volonté du Président algérien de renouer des liens ». *Le Monde* a également repris l'ensemble des déclarations du président de la République. Le quotidien met en exergue son appel à dépasser le « climat délétère » qui pèse sur les relations franco-algériennes et sa volonté de voir émerger un dialogue impliquant non seulement les chefs d'État, mais aussi les intellectuels et les partisans d'un rapprochement. *Le Télégramme* insiste, de son côté, sur la confiance réciproque entre Tebboune et Macron. Il souligne que « le Président algérien considère que le contentieux entre les deux pays est entre de bonnes mains avec le Président français ». *Le Point*, de son côté, met l'accent sur la volonté de Tebboune à replacer la gestion du dossier des relations entre de bonnes mains en affirmant

que, « les tensions entre son pays et la France sont un moment d'incompréhension ». Il insiste sur l'appel du président Tebboune d'éloigner les relations bilatérales des manipulations de l'extrême droite française. Il rappelle les propos du Président algérien, qui évoque « deux États indépendants, avec deux Présidents qui travaillent ensemble. Tout le reste ne nous concerne pas ».

### L'extrême droite démasquée...

D'autres médias français, comme BFMtv, ont également souligné le rôle néfaste joué par certains responsables politiques français dans la détérioration des relations franco-algériennes. Plusieurs analystes invités sur ses plateaux ont estimé que la déclaration de Tebboune permet de désamorcer les tensions et de neutraliser la stratégie de Bruno Retailleau, ministre de l'Intérieur et figure de proue de cette offensive anti-algérienne. « Retailleau, désormais isolé, voit son discours fragilisé par cette ouverture affichée par

Alger », estiment les analystes. D'ailleurs, *L'Express* insiste sur la condition posée par Alger pour une reprise du dialogue : « Abdelmadjid Tebboune déplore des attaques répétées de responsables politiques français et demande un retour aux échanges institutionnels ». De son côté, France 24 relève que le président Tebboune reste ouvert au dialogue malgré un « climat délétère » et des « déclarations hostiles quotidiennes ». Cette intervention du président Tebboune a eu un large écho en France. Sa démarche est perçue comme un pas significatif vers la réconciliation, suscitant des réactions positives dans les milieux médiatiques et politiques. L'opinion publique française, quant à elle, commence à percevoir les vraies responsabilités dans l'escalade des tensions. Contrairement au discours dominant de l'autre côté de la Méditerranée, ce n'est pas l'Algérie qui attise la confrontation, mais bien l'extrême droite et ses relais, notamment dans certains médias contrôlés par des groupes financiers du CAC40. Ces derniers, plus préoccupés par leurs intérêts que par ceux de la France, ont été pris de court par la sortie de Tebboune. D'ailleurs, le Rassemblement National (RN) a tenté une dernière manœuvre. Jordan Bardella a menacé de « censurer le gouvernement » s'il ne prenait pas des mesures contre l'Algérie. Une déclaration qui trahit les véritables intentions de cette mouvance, héritière de l'OAS et de ses pratiques extrémistes. Mais cette fois, le peuple français ne semble pas dupe. La déclaration de Tebboune a mis en lumière les manipulations en cours, et de nombreuses voix s'élèvent désormais pour appeler à l'apaisement. Plusieurs observateurs soulignent aujourd'hui l'importance de préserver les liens entre les deux pays. La diplomatie reprend ses droits. C'est la voie de la raison...

W. A. S.

## L'extrême droite perd la « bataille »

RETAILLEAU est écarté du débat algéro-français. Cela redonne une énième chance aux deux États de renouer les fils.



■ Saïd BOUCETTA

Entre l'Algérie et la France, rien n'est simple. À Alger comme à Paris, on appréhende systématiquement une prochaine crise, même lorsque les relations entre les deux pays sont au beau fixe. Et cette réalité ne date pas des deux mandats d'Abdelmadjid Tebboune et ceux d'Emmanuel Macron. Il est vrai que les conditions qui avaient présidé à la première cassure ne pouvaient être qualifiées de normales : une guerre anticoloniale, qui plus est l'une des plus meurtrières du XXe siècle. L'Algérie tire légitimement la fierté d'avoir mis fin à une colonisation de peu-

plement parmi les plus barbares de l'Histoire de l'humanité. En face, une partie revancharde et haineuse refuse de tourner la page de la guerre de Libération nationale. Celle-ci, en plus de l'avoir humiliée, met à nu les pratiques criminelles parmi les plus horribles des XIXe et XXe siècles. En cette troisième décennie du XXIe, les historiens évoquent le laboratoire nazi que furent l'invasion, la conquête et la colonisation de l'Algérie. Plus de 63 ans après la signature des accords d'Évian qui mettaient fin à la guerre, des Français continuent de dire à qui veut les entendre que les militants du FLN étaient des terroristes et les généraux sanguinaires de grands patriotes français. Ils détruisent chaque initiative bilatérale de dépasser la posture des « chiens de faïence ». Les assassins d'Algériens, la bombe dans le consulat d'Algérie à Marseille dans le

milieu des années 1970, jusqu'à la dénonciation des Accords de 1968 et ces fameux OQTF en 2025, en passant par la loi sur les bienfaits de la colonisation en 2005, l'extrême droite française et ses relais médiatiques ont, de tout temps, tendu des embuscades aux hommes et aux femmes de bonne volonté des deux côtés de la Méditerranée. Il reste, cependant, que pour cette dernière « bataille des OQTF », les extrémistes sont démasqués. Des preuves irréfutables sur la colonisation qui n'a jamais été heureuse pour les Algériens détruisent chaque jour, un peu plus, le mythe qu'ils entretiennent. Même si c'est à dose homéopathique, l'opinion française découvre que la présence française en Algérie a profité à une minorité de colons sans honneur et à des généraux génocidaires. Le Pen, Zemmour et consorts perdent, dans le bras de fer et les mesures « graduées » de

Retailleau, une importante bataille. Le voile se lève peu à peu sur leurs ambitions et leurs frustrations. L'échange par médias interposés, donc public, entre les présidents Tebboune et Macron met sur la touche la horde extrémiste. C'est dire que Retailleau est écarté du débat algéro-français. Cela redonne une énième chance aux deux États de renouer les fils, brisés par la campagne haineuse orchestrée par des nostalgiques de l'Algérie française. Mais il est entendu que la prochaine phase de réchauffement des relations doit tirer les enseignements des échecs passés. Pour se faire, une seule option s'impose. Il faut dire aux Français toute la vérité sur la colonisation. Mais, on appréhende tout de même la prochaine crise...

S. B.



SELON UN RAPPORT DU DÉPARTEMENT AGRICOLE AMÉRICAIN (USDA)

## L'Algérie sur la voie de l'autosuffisance alimentaire

FACE AUX FLUCTUATIONS de la géopolitique mondiale, la sécurité alimentaire est devenue une priorité nationale.

■ MOHAMED OUANEZAR

L'Algérie est en passe de gagner, progressivement, son pari d'autosuffisance et de sécurité alimentaires. Comme promis par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie est sur la voie d'une autosuffisance, en termes de production de blé. Selon un rapport du département américain de l'Agriculture (Usda), la production globale de l'Algérie a atteint un niveau record, en 2023, avec un volume de 7 millions de tonnes. Cette performance en appelle d'autres, au regard de la plus récente déclaration du président Tebboune lors de l'entretien qu'il a accordé à la presse nationale. Il a, en effet, indiqué que l'année 2025 sera celle de l'autosuffisance en blé dur. Un objectif quasiment atteint donc.

Le chef de l'État a annoncé un autre objectif, celui de se rapprocher le plus possible d'une production de même d'éviter les importations de blé tendre. Le Président s'était d'ailleurs engagé, dès son premier mandat, à atteindre l'autosuffisance en matière de production de céréales. Il faut dire que pour certains, habitués à nager en eaux troubles, il s'agissait d'une gageure insensée et surréaliste. Aujourd'hui, bien que le pays continue d'importer d'autres quantités de blé pour combler le déficit existant, afin de réduire l'écart entre la production nationale et une consommation estimée à 11,4 millions de tonnes, il n'en demeure pas moins que le pays vient de franchir un cap stratégique et important. Cela renseigne aussi sur un changement radical de paradigmes dans ce secteur stratégique et de souveraineté, étant donné les menaces et les fluctuations géopolitiques mondiales. En effet, la crise de Covid-19, ainsi que la guerre en Ukraine ont eu un effet positif sur la politique de sécurité alimentaire du pays, entres autres volets stratégiques. L'impérieuse nécessité de garantir l'indépendance alimentaire du pays, face à ces fluctuations mondiale des marchés, est devenue une priorité, voire une question de souveraineté. Ainsi, en seulement deux années de travail acharné, le pays passe d'une dépendance des importations de blé de 80 % à environ 38 %, grâce à l'adoption irr-



L'Algérie au deuxième rang des pays producteurs de blé en Afrique.

versible d'un nouveau modèle agricole, basé sur une dynamique multidimensionnelle et une approche intégrée, remarquablement déployées. Le secteur agricole est, ainsi, en pleine mutation, grâce à la mise en branle, en 2019, d'un vaste programme de modernisation, moyennant un investissement global de plus de 5 milliards de dollars. Conformément aux instructions du Président, qui assurait une veille stratégique et un suivi rigoureux de la question, le secteur a misé sur l'augmentation des surfaces cultivables, moyennant un accès historique aux fonciers agricoles dans le sud du pays, jusque-là inaccessible aux investisseurs. L'autre carte gagnante a été, sans doute, l'appel aux investissements étrangers et nationaux, à rendre attractives et productives ces vastes zones du territoire national. La stratégie de Tebboune de recourir et d'augmenter la capacité de contenance et de stockage du blé, avec comme objectif une capacité globale de 90 millions de quintaux d'ici 2025, a été mise en branle. Un tel axe, à lui seul, devra avoir un effet majeur et immédiat sur l'augmentation des capacités de production et d'emmagasinage et, par ricochet, sur l'augmentation des capaci-

tés globales. Cela sans compter le recours à la modernisation des moyens de transport et de distribution, notamment via le raccordement des silos à grains au réseau ferroviaire, ainsi que d'autres décisions consistant à prendre des mesures de facilitation et d'encouragements à l'endroit des producteurs et des différents intervenants de la chaîne de production. Il convient de noter que le secteur est sur le point de faire un bond remarquable avec la prochaine entrée en production des mégainvestissements étrangers, qataris et italiens, dans le sud algérien.

Il s'agit de la société italienne Bonifici Ferraresi-BF pour la culture de blé, de légumineuses et d'oléagineux, qui a bénéficié d'une concession agricole de 36 000 hectares dans la wilaya de Timimoun, avec un investissement de 420 millions de dollars. Le mégaprojet qatari Baladna est également à inscrire dans le cadre de cette stratégie visionnaire de sécurité alimentaire qui devra, à terme, propulser le pays au rang de producteur et d'exportateur de produits céréaliers transformés, notamment de pâtes alimentaires, de lait et de céréales.

M. O.

## L'EDITORIAL

### Les apprentis-sorciers

■ CHAABANE BENSACI

L'extrême droite et la droite extrême en France ont mis les bouchées doubles pour tenter de mobiliser davantage de soutien à leur idéologie au sein de l'électorat. En pré-campagne pour la présidentielle de 2027 et en campagne pour les congrès de leur mouvance, les manœuvriers ont jeté leur dévolu sur l'Algérie dont ils voulaient faire un fonds de commerce profitable. Ils ont trouvé, pour cela, une frange du paysage médiatique très engagé dans le discours de l'algérophobie, de la haine revancharde, du racisme et de l'islamophobie ambiante, d'autant qu'à la source, les marionnettistes qui tirent les ficelles sont bien ancrés dans les affaires juteuses et les cabales à sens unique. Depuis que l'antisionisme a été décrété antichambre de l'antisémitisme, médias et partis tributaires d'un certain lobby omnipotent ont redoublé de férocité, au nom d'une conjonction surprenante de leurs intérêts et de leurs calculs étroits. Pendant des mois, ils ont imposé un discours falsificateur à tout un pays qui a fini par crier « gare », avec d'imposantes manifestations organisées à l'occasion de la Journée internationale contre le racisme. Même si leur tentative a provoqué de sérieuses fissures dans l'échafaudage de la Ve République, la réaction d'une grande partie de la nation (NFP, syndicats, ONG nationales et locales, notamment) aura été salutaire pour démontrer que la France n'appartient pas aux seuls tenants du racisme ordinaire et de la xénophobie, contrairement à ce qu'ils prétendent, depuis le FN et les « nostalgiques ». L'acharnement a eu beau pousser à la rupture, les liens profonds et indestructibles sont réapparus au moment opportun, balayant toutes les manipulations grotesques, les délires intempestifs, les menaces et les incantations médiatiques répétées. Il est singulier de constater qu'au lendemain du discours du président Tebboune, une certaine presse appartenant aux groupes du CAC-40 et donc tributaire de leur rapacité, a zappé la mise au point de l'Algérie sur la crise délibérément orchestrée par des candidats putatifs à la future présidentielle pour monter en épingle un fait divers, vite transformé en une montagne d'antisémitisme. Or, le front fomenté contre l'Algérie s'est, bel et bien, lézardé et nombreux sont les hommes de bonne volonté qui ont contribué à la prise de conscience selon laquelle le dialogue des deux rives de la Méditerranée est indispensable si l'on veut contribuer effectivement au bonheur des peuples. Une fois de plus, l'exploitation frénétique des fantasmes et de la haine a seulement dévoilé la vraie nature des apprentis-sorciers, désavoués par leur propre justice.

C. B.

## Allianz Trade conforte notre politique économique

CONTRAIREMENT à la situation dans notre pays, ce rapport alerte sur l'économie marocaine qui connaît une explosion des faillites d'entreprises.

■ AREZKI IBERSIENE

L'Algérie est classée première en Afrique du Nord parmi les économies les plus résilientes, selon un récent rapport d'« Allianz Trade », leader mondial de l'assurance-crédit. Contrairement à d'autres pays de la région, l'Algérie a su éviter, grâce à la clairvoyance de sa politique économique, une vague de faillites d'entreprises, grâce à des réformes économiques judicieuses et une gestion proactive des risques financiers. L'étude d'Allianz Trade met en lumière le succès des réformes structurelles engagées par l'Algérie. Le pays a renforcé sa liquidité, limité sa dépendance aux fluctuations monétaires mondiales et mis en place des politiques permettant de stabiliser son secteur privé face aux crises économiques internationales. L'Algérie a adopté des stratégies financières proactives pour protéger ses entreprises des

perturbations du marché. En optimisant la gestion des réserves financières et en instaurant une gouvernance économique plus rigoureuse, le pays a mis à l'abri un grand nombre d'entreprises. Cette politique fait défaut chez son voisin de l'ouest. En effet, contrairement à l'Algérie, le Maroc connaît une hausse alarmante des défaillances d'entreprises. Après une augmentation de 10 % en 2024, les faillites devraient encore progresser de 7 % en 2025, dépassant ainsi la moyenne mondiale prévue à 6 %. Cette situation met en lumière la fragilité du modèle économique marocain, fortement dépendant de la conjoncture extérieure et des flux de capitaux internationaux, souligne encore l'étude. En Algérie, le climat d'investissement est devenu très attractif ces dernières années, grâce à ses réformes et à une politique économique axée sur la liberté et l'encouragement entrepreneurial. Le pays devient ainsi une destination

de plus en plus prisée par les investisseurs étrangers. En renforçant la transparence dans ses transactions financières et en favorisant un environnement stable pour les entreprises, l'Algérie sécurise ses atouts économiques et attire les capitaux internationaux. Le grand nombre de contrats signés avec des partenaires étrangers, qui ne cesse de croître, témoigne de la confiance, de la stabilité et de la solidité de la destination Algérie. Les secteurs de l'énergie, de l'industrie manufacturière et des nouvelles technologies bénéficient particulièrement de cette dynamique. L'Algérie mise également sur le développement des énergies renouvelables et de l'agro-industrie pour réduire sa dépendance aux hydrocarbures et créer de nouvelles sources de croissance durable. « Principal producteur de gaz naturel en Afrique et détenteur du deuxième plus grand réservoir de la région après le Nigeria, avec des réserves estimées pour une durée de 28 ans

au rythme actuel d'extraction », précise l'étude. Celle-ci ajoute que l'Algérie est également le deuxième fournisseur de pétrole en Europe via des pipelines et un fournisseur croissant de GNL. Notre pays dispose encore d'un énorme potentiel pour la production d'énergie solaire renouvelable et l'exploitation minière, explique l'étude d'Allianz. Cette étude souligne le contraste frappant avec d'autres économies régionales. L'Algérie apparaît ainsi comme un acteur majeur dans la transformation économique de l'Afrique du Nord, contrairement à d'autres économies de la région qui peinent à surmonter leurs difficultés financières. Le Maroc, en particulier, voit sa situation se détériorer avec une explosion des faillites d'entreprises. Ce phénomène est exacerbé par des problèmes de liquidité et une dépendance excessive aux marchés extérieurs, rendant l'économie marocaine plus vulnérable aux chocs internationaux.

Le rapport d'Allianz affirme que l'Algérie est une économie en pleine transformation. Il met en avant une redistribution des équilibres économiques mondiaux, où certains pays émergents comme l'Algérie se démarquent par leur capacité à résister aux crises et à préserver la solidité de leur secteur privé. Grâce à ses politiques économiques visionnaires suivies ces dernières années, l'Algérie est en passe de devenir un pôle d'investissement stratégique en Afrique du Nord. Son approche proactive en matière de gouvernance économique et sa capacité à anticiper les risques financiers font d'elle un modèle de stabilité dans un contexte économique mondial incertain.

Alors que d'autres économies subissent de plein fouet les effets des crises financières, l'Algérie démontre qu'une gestion prudente et des réformes bien ciblées peuvent garantir une croissance économique soutenue et durable.

A. B.



## CAMPAGNE DE DÉNIGREMENT CONTRE L'ALGÉRIE

## Le MSP dénonce l'extrême droite française

LE FRONT El Moustakbal a salué les choix judiciaires de Tebboune afin d'immuniser notre pays contre des crises qui risquent de le plonger dans des situations d'impasse.

■ HOCINE NEFFAH

Le président du Mouvement de la société pour la pax (MSP), Abdelaâli Hassani Cherif, s'est exprimé sur la situation politique nationale en saluant les dernières décisions prises par les officiels algériens consistant à criminaliser le colonialisme français. Abdelaâli Hassani Cherif a déclaré que « Le mouvement exprime sa satisfaction face à la tendance nationale et officielle à criminaliser le colonialisme français, à travers l'installation officielle d'une commission spéciale au niveau de l'Assemblée populaire nationale, chargée d'élaborer un projet de loi criminalisant le colonialisme, avec une représentation de tous les blocs parlementaires », a-t-il mentionné. Le chef du MSP a exprimé son appréciation de la démarche politique qui a été initiée par la majorité des partis quant à l'unanimité qui s'est manifestée sur le thème de la criminalisation du colonialisme français. Le président du MSP a considéré que cette unanimité est historique puisque c'est pour la première fois que l'entente a pris le dessus par les divers partis. À ce propos, le premier responsable du MSP a souligné le fait que « le Mouvement apprécie les cinq initiatives présentées par les représentants de divers partis tout au long de la législature précédente et



Abelaali Hassani Cherif.

actuelle, qui visent toutes à renforcer la revendication populaire et officielle de tous les Algériens, qui vise à criminaliser toutes les pratiques coloniales auxquelles l'Algérie a été soumise pendant la période sombre de la brutale occupation française », et d'ajouter « Dans ce contexte, le mouvement considère la criminalisation du colonialisme français comme

une question d'État, combinant pratique souveraine, satisfaction des revendications populaires et valorisant la lutte politique nationale au-dessus de la lutte partisane », a-t-il soutenu.

Le MSP a rappelé la démarche de l'État algérien en rapport avec la campagne de dénigrement et d'attaque par l'extrême droite française et les ultras et les nostalgiques de

l'Algérie française en saluant la détermination des responsables algériens dans le sens de la défense de la souveraineté diplomatique et politique du pays. D'ailleurs, la criminalisation selon le MSP s'inscrit dans ce cadre en précisant que « la criminalisation du colonialisme français est une question de principe et un droit qui perdure pour des générations. Elle doit également servir de leçon à toute occupation : elle ne peut échapper à la répression pour avoir commis des guerres de génocide, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité », et d'ajouter « le mouvement affirme que la criminalisation du colonialisme doit se fonder sur la consécration de la demande de reconnaissance, d'excuses et de compensation, et doit inclure la période s'étendant de 1830 à 1962 », a indiqué le président du MSP, Abdelaâli Hassani Cherif. Pour le MSP, l'exigence de criminalisation du colonialisme français « n'est pas liée à des développements positifs ou négatifs dans les relations bilatérales entre l'Algérie et la France, car elle est liée à la protection des droits historiques du peuple algérien et à une belle réponse aux sacrifices des martyrs justes et des moudjahidines héroïques », a souligné Abdelaâli Hassani. Quant au président du Front El Moustakbal, Fateh Boutebik, il a salué les décisions stratégiques et souverainistes prises

par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Pour le président du Front El Moustakbal « le président Tebboune a montré une grande maîtrise de tous les dossiers qui ont trait aux enjeux qui engagent la souveraineté du pays sur le plan de développement politique, économique et social du pays », a-t-il précisé.

Le Front El Moustakbal a salué les choix judiciaires et saluaires entamés par Abdelmadjid Tebboune afin d'immuniser l'Algérie des crises qui risquent de plonger le pays dans des situations d'impasse.

Fateh Boutebik a déclaré à ce propos que « le président de la République a opté pour des choix en rapport avec la souveraineté nationale. La sécurité hydrique et alimentaire sont un élément crucial dans la défense des intérêts suprêmes du pays. La notion de souveraineté est intimement liée au développement économique et social de la nation », a-t-il expliqué. Le président du front El Moustakbal a rappelé la clairvoyance de président Tebboune en soulignant que « la vision globale et homogène sur le plan économique du président de la République va permettre à l'Algérie d'avoir plus d'autonomie dans son développement national. C'est un atout quant à l'indépendance de la décision du pays sur les questions stratégiques qui engagent l'avenir des générations », a-t-il rappelé.

H. N.

## ADOPTION «CONTROVERSÉE» DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

## C'est toujours l'impasse à l'APN

CELA « les exposera à une résiliation du contrat de concession après une mise en demeure ».

■ MOHAMED BOUFATAH

Intervenant avant-hier lors d'une plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa a mis en garde contre « toute constatation d'abus ou de détournement de la vocation agricole des terres par des investisseurs, ainsi que tout manquement à leurs engagements contractuels ».

Il a précisé que cela « les exposera à une résiliation du contrat de concession par voie administrative après une mise en demeure ».

Il a insisté sur la pérennité des exploitations agricoles à travers une exploitation optimale. Il a indiqué que l'Office national des terres agricoles (Onta) a constaté et enregistré 42.265 infractions et manquements aux engagements au niveau de 20.603 exploitations agricoles individuelles et collectives à l'échelle nationale, commis par 11.280 investisseurs bénéficiaires de concessions, sur la période allant de 2012 au 30 novembre 2024. Parmi ces infractions, a poursuivi le ministre, figure 4.899 cas liés à des constructions illégales, des changements de vocation agricole des terres et une non-exploitation effective des terrains. « Le ministère a entamé

des procédures légales à l'encontre des contrevenants, en émettant 10.349 mises en demeure, tandis que 2.502 dossiers ont été transférés aux services des Domaines de l'État pour lancer les démarches de résiliation des contrats de concession », a-t-il ajouté.

Concernant le désengagement des investisseurs agricoles âgés, incapables d'exploiter leurs terres agricoles, le ministre a rappelé que la loi leur permettait de céder leur droit de concession aux ayants droit. Dans ce cadre, il a signalé 1.946 cas enregistrés, dont 1.830 dossiers transférés aux services des Domaines de l'État pour établir des contrats de concession en faveur des nouveaux exploitants.

Il a rappelé l'installation, le 9 décembre 2024, de la Commission nationale de régularisation du foncier agricole pour la régularisation du foncier agricole avant la fin 2025 et la récupération des terres non exploitées et leur octroi aux exploitants réels. Concernant la préservation du cheptel et la garantie de la couverture sanitaire nécessaire à sa protection contre les pandémies, il a souligné que l'État interdisait le transfert de tout le cheptel local du grand sud aux autres wilayas dans le cadre de la généralisation du système de veille pandémique et de contrôle sanitaire vétérinaire organisé conformément à la législation et au règlement en vigueur au



Au Boulevard Zighoud-Youcef, la tension est palpable.

niveau national, notamment dans les wilayas du sud. Et d'ajouter : cette interdiction intervient dans le cadre des mesures préventives et de la mise en œuvre du système sanitaire dans le but de renforcer les mesures préventives contre les maladies transfrontalières et de réduire leur propagation.

Concernant l'application des mesures relatives à l'autorisation de l'importation du matériel agricole utilisé, le ministre a rappelé que « l'opération d'importation du matériel de moins de 7 ans était en vigueur pour une réponse rapide aux besoins des investisseurs,

notamment dans les wilayas sud, en attendant la promotion de la production du matériel agricole national ». Pour ce qui est de l'importation du matériel agricole de moins de 15 ou 20 ans « pour réduire les coûts au profit de l'agriculteur », le ministre a indiqué que cette catégorie de matériel agricole ne répondait pas aux exigences de la mécanisation agricole moderne et impactait négativement les opérations de labours-semailles, le traitement sanitaire, la récolte et autres, et partant la rentabilité de la production agricole.

M. B.



## L'Onsc s'associe à l'Auctc

L'OBSERVATOIRE national de la société civile (Onsc) et le Centre de l'Union africaine pour la lutte contre le terrorisme (Auctc) ont signé, dimanche à Alger, un protocole d'accord et de coopération, marquant un nouveau jalon et une étape essentielle pour renforcer la capacité du continent africain à résister aux menaces terroristes. Le protocole d'accord et de coopération signé dans le cadre des travaux du colloque organisé par les deux instances sur «Le rôle de la société civile dans la promotion de la paix et la prévention et la lutte contre le terrorisme en Afrique», a été signé par la présidente de l'Onsc, Ibtissem Hamlaoui, et le directeur de l'Auctc, Idriss Mounir Lallali.



## Concours de recrutement des magistrats : les épreuves écrites fixées du 12 au 14 avril 2025

LE MINISTÈRE de la Justice a annoncé, hier, le lieu et la date des épreuves écrites du concours national de recrutement des étudiants magistrats, ainsi que le calendrier de répartition des candidats. Dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook, le ministère a informé les candidats à la deuxième session du concours national de recrutement des étudiants magistrats pour l'année 2024 que les épreuves écrites se dérouleront à l'université d'Alger 3, à Dely Ibrahim. Les examens sont programmés du 12 au 14 avril 2025, selon le calendrier établi et la répartition des candidats.

## Plate-forme numérique pour veiller au respect des permanences de l'Aïd el-Fitr

LE MINISTRE du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a annoncé la création d'une plate-forme numérique pour surveiller le respect par les commerçants du programme de permanences tracé pour l'Aïd el-Fitr. La plate-forme numérique fournit aux citoyens des informations précises sur les heures d'ouverture des commerces, des boulangeries et des services par région et par commune, facilitant ainsi les recherches en cas de besoin. L'application numérique des permanences est dotée d'une fonction qui permet de signaler quiconque parmi les commerçants ne respectant par le dispositif. Cette mesure vise à renforcer la transparence et la surveillance, ainsi que l'engagement des commerçants envers le service public, a expliqué Zitouni.

## RÉDUCTION DE 40% SUR LES BILLETS D'AVION : LES DÉTAILS



LA COMPAGNIE aérienne nationale Air Algérie a annoncé une réduction de 40% sur les tarifs des billets des vols internationaux vers l'Algérie, au profit de la communauté nationale à l'étranger, durant la période du 23 mars au 6 avril prochain, en application de

la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Cette offre prévoit «une réduction de 40% sur les tarifs des billets des vols internationaux vers l'Algérie, ainsi qu'un rabais supplémentaire de 33% sur le tarif réduit pour les

mineurs afin de permettre au plus grand nombre d'en bénéficier», a fait savoir la même source. La période de réservation est fixée durant la période du 23 mars courant au 1<sup>er</sup> avril prochain pour les voyages programmés entre le 26 mars et le 6 avril 2025.

## Siemens va supprimer plus de 6 000 emplois dans le monde

L'INDUSTRIEL allemand Siemens a annoncé, mardi passé, son intention de supprimer plus de 6 000 postes dans le monde, pour l'essentiel dans sa division phare de numérisation des usines. «La baisse de la demande, principalement sur les marchés-clés que sont la Chine et l'Allemagne, associée à une pression concurrentielle accrue, a considérablement réduit les commandes et les revenus dans le secteur de l'automatisation industrielle», a déclaré le groupe dans un communiqué. Le plan d'économies porte sur 2% des effectifs de Siemens qui emploie 313 000 personnes dans le monde. C'est beaucoup plus dans la branche des solutions numériques pour l'industrie où 5 600 des 68 000 postes vont être supprimés d'ici fin 2027. Dans l'activité des technologies de recharge pour véhicules électriques, Siemens va, par ailleurs, supprimer 450 emplois. Les sites allemands vont supporter plus de la moitié de ces réductions d'effectifs prévues.

## Transport à Alger durant l'Aïd : un dispositif spécial

L'ETUSA mobilisera 189 bus sur 182 lignes le premier jour de l'Aïd, de 6h30 à 19h, avec 23 bus assurant un service nocturne jusqu'à 00h40. Un dispositif spécial facilitera l'accès à la Grande Mosquée d'Alger dès 6h. Les deuxième et troisième jours, 306 bus seront en service, et 10 bus desserviront les cimetières. Le métro circulera de 5h à 22h, le tramway dès 5h30, et les téléphériques fonctionneront de 9h30 à 19h le premier jour, puis dès 8h30, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> jours. Les trains régionaux rouleront de 6h à 18h avec un renforcement des lignes longue distance avant l'Aïd.



## Khemis El Khechna : le petit Ibrahim retrouvé sans vie

LES SERVICES de la Protection civile et la Gendarmerie nationale ont retrouvé le corps sans vie du petit Ibrahim Abdelghani à Khemis El Khechna, dans la wilaya de Boumerdès. L'enfant, âgé de 8 ans, a été découvert dans un ravin situé près de son domicile. Sa disparition avait été signalée par sa famille depuis vendredi soir, déclenchant une opération de recherche dans la localité d'Ouled Ali.



## DIVERSIFICATION DES SOURCES ÉNERGÉTIQUES POUR PRODUIRE DE L'ÉLECTRICITÉ

## Le Président trace la feuille de route

IL A RECOMMANDÉ au gouvernement, d'adopter une vision intégrée basée sur le développement de l'investissement et l'orientation de l'excédent à l'exportation.

■ MOHAMED TOUATI

Le secteur de l'énergie, celui de l'électricité notamment, tient la vedette actuellement. Le pays n'a pas caché son ambition de devenir un « pôle phare » et par conséquent un « pays fiable » dans la production et l'approvisionnement de l'énergie électrique. Des coopérations de premier ordre se profilent sur le continent alors que le projet d'interconnexion électrique entre l'Algérie et l'Italie, qualifié de « stratégique » pour le pays, consiste en l'installation d'un câble sous-marin reliant le nord-est de l'Algérie au sud de l'Italie. Il permettra à l'Algérie d'accéder au marché européen de l'électricité via l'Italie. Il faut rappeler, également, que l'Algérie et l'UE ont convenu d'accélérer la coopération dans le domaine de l'électricité, sur l'interconnexion entre les réseaux électriques européens et algériens et les échanges transfrontaliers lors de la 5e réunion annuelle de haut niveau du dialogue énergétique entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) qui s'est tenue le 5 octobre 2023 à Bruxelles. Autant de raisons pour tracer une feuille de route à ce secteur clé de l'économie nationale. La



Sonelgaz a réalisé en 2024 un chiffre d'affaires record à l'export.

réunion du Conseil des ministres, présidée dimanche, par le chef de l'État en a constitué l'opportunité. Abdelmadjid Tebboune a instruit le gouvernement, à cette occasion, d'adopter une vision intégrée basée sur le développement de l'investissement dans le domaine de l'énergie électrique et l'orientation de l'excédent vers l'exportation, indique un communiqué du Conseil des ministres. Concernant la feuille de route relative à la diversification des sources énergétiques pour la production de l'électricité, le président de la République « a instruit, avec

une vision stratégique, le gouvernement, d'adopter une vision intégrée basée sur le développement de l'investissement dans le domaine de l'énergie et l'orientation de l'excédent à l'exportation, l'industrie énergétique algérienne ayant prouvé son efficacité », a indiqué la même source. Il faut savoir que le premier magistrat du pays accorde à l'investissement dans l'énergie une attention toute particulière qui doit permettre au secteur de l'électricité de rayonner à l'international et franchir un autre palier. « L'Algérie entamera à l'avenir des recherches en par-

tenariat international pour adopter de nouvelles énergies propres, en utilisant les compétences et l'expertise algériennes », a affirmé le locataire du palais d'El Mouradia. Quelle est la stratégie qui sera adoptée ? « L'augmentation de la production d'énergie en Algérie reposera sur une double vision qui allie soutien aux investissements classiques et nouveaux, et nécessité de maintenir la sécurité énergétique nationale » a souligné Abdelmadjid Tebboune. Les potentialités de Sonelgaz sont à ce titre avérées pour relever le défi. Et c'est donc en connaissance de cause

qu'il a encouragé la Société nationale de l'électricité et du gaz à jouer un rôle de leader au niveau régional et continental, « vu ses capacités et son personnel hautement qualifié ». Que disent les fondamentaux ? L'Algérie est le premier marché de l'électricité au Maghreb, avec une puissance installée de 25 000 MW et une production de plus de 90 000 GWh en 2022. Le groupe Sonelgaz a annoncé avoir réalisé en 2024 un chiffre d'affaires record à l'export. Celui-ci a atteint 268 millions d'euros en progression de 22% par rapport à 2023. La consommation moyenne annuelle du pays n'excéderait pas pour sa part les 15.000 MGW. Cette capacité devait augmenter davantage encore avec la réalisation des investissements qui ont été lancés et qui sont d'une capacité de 6.000 MGW. Ce qui doit permettre d'atteindre une capacité de production de 30.000 Mégawatts à l'horizon 2031-2032. C'est forte de ce potentiel remarquable que l'Algérie a annoncé la signature prochaine d'un mémorandum d'entente avec la Tunisie et la Libye afin de lancer les études préliminaires à la réalisation du projet d'interconnexion électrique entre ces trois pays. Sonelgaz est déjà dans les starting-blocks... **M.T.**



### Ooredoo accompagne «Ness El Khir» pour la circoncision d'enfants orphelins et issus de familles démunies

Dans le cadre de son engagement solidaire durant le mois sacré de Ramadhan, Ooredoo a eu l'honneur d'accompagner l'association Ness El Khir lors de l'organisation d'une opération de circoncision dédiée aux orphelins et enfants issus de familles démunies, permettant à une cinquantaine d'enfants de bénéficier d'une prise en charge complète dans un cadre médical sécurisé et adapté. Afin de célébrer la joie et l'ambiance festive de cette occasion, une cérémonie animée a été organisée par Ness El Khir dans la soirée de dimanche 23 mars à l'hôtel mercure de Ain Benian permettant aux enfants présents de recevoir des cadeaux et de vivre pleinement la joie et ces moments inoubliables de leur vie. Lors de cet événement marqué par la présence d'invités d'honneur, des familles et proches des enfants, Ooredoo a été honorée par le prix de « **Parrain des Dons** », décerné par la fondation Ness El Khir, en guise de reconnaissance à son engagement et son soutien constant aux initiatives solidaires. Il y a lieu de rappeler que Ooredoo et Ness El Khir ont lancé durant tout le mois de Ramadhan une opération de distribution de repas chauds à emporter, destinée à soutenir les jeûneurs et les personnes dans le besoin à travers un « Food Truck » qui assure quotidiennement la distribution de plus de 300 repas offerts aux jeûneurs de passage. Ce moment de partage reflète la volonté de Ooredoo pour soutenir les franges les plus sensibles de la société, en mettant en valeur sa collaboration avec la fondation Ness El Khir. Ooredoo réaffirme son engagement envers la société algérienne et sa volonté de soutenir les actions qui renforcent les liens sociaux et apportent un réel impact positif aux familles dans le besoin.

■ SALIM BENALIA

La société chinoise Austroid Corporation, spécialisée dans la transformation du lithium, a exprimé sa volonté d'investir en Algérie à travers la réalisation d'un projet industriel intégré, a indiqué dimanche, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (Aapi). Annonce en a été faite lors d'une rencontre ayant réuni, dimanche dernier, le directeur général de l'Aapi, Omar Rekkache, avec des responsables de la société chinoise, au siège de l'Aapi, à Alger, en présence de cadres de l'Agence, ajoute-t-on de même source. Basée aux États-Unis d'Amérique, la société vise à renforcer son activité industrielle dans le domaine de la transformation du lithium, en tirant parti des opportunités d'investissement offertes par l'Algérie dans ce secteur stratégique, indique-t-on. Recelant de formidables ressources minières, grâce auxquelles elle peut engranger, au bas mot, 150 milliards de dollars à l'export, l'Algérie se tourne, désormais, vers ses minerais. Notamment le lithium, dont elle ouvre pour la première fois le chapitre. Rappelons que le ministre de l'Énergie et des Mines Mohamed Arkab a déjà eu à annoncer que les résultats de l'exploration préliminaire du minerai de lithium dans



Omar Rekkache reçoit les responsables de la société chinoise.

les wilayas de Tamanrasset et In Guezzam étaient « positifs », outre la disponibilité d'indices sur la présence de nombreuses ressources minérales et terres rares (telles que le wolfram, le tungstène, le nobélium, le tantale et autres). Les explorations préliminaires qui ont donc permis de découvrir les indices de présence de plusieurs ressources minérales et de terres rares, à l'instar du minerai de lithium, relèvent d'un plan d'exploration et de développement à moyen et long terme, « en tenant compte des aspects économiques, techniques et environnementaux » tel que l'avait précisé Arkab. Assurément, la société chinoise désireuse d'investir en Algérie, a frappé à la bonne porte, en l'occurrence celle de l'Aapi qui œuvre à fournir les conditions idoines pour concrétiser les projets qui lui sont

soumis. Ce projet d'investissement, à l'instar de nombreux autres étrangers, est ainsi soumis à l'Aapi à l'aune de réformes profondes du système d'investissement instaurées par le président de la République lesquelles visent essentiellement à améliorer le climat d'investissement et à instaurer la confiance chez les opérateurs économiques, favorisant ainsi la croissance économique et réalisant les objectifs de développement économique et social du pays. Le nombre important de projets enregistrés au niveau des guichets uniques de l'agence est « une preuve tangible du retour de la confiance chez les investisseurs et les porteurs de projets », en plus des milliers de manifestations d'intérêt d'investisseurs locaux et étrangers. Tel que mentionné par Rekkache. **S. B.**

## TRANSFORMATION DES RESSOURCES MINIÈRES

## La Chine s'intéresse à notre lithium

LA PRODUCTION des matériaux rares constitue l'un des axes majeurs de la stratégie de développement du secteur minier.



## INTÉGRATION DE 82 410 ENSEIGNANTS CONTRACTUELS

# UNE AVANCÉE MAJEURE

— L'INITIATIVE s'inscrit dans la continuité des efforts entrepris pour la reconnaissance du rôle essentiel des enseignants.

■ MOHAMED AMROUNI

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadoui, a exprimé sa gratitude au chef de l'État pour cette décision, la qualifiant d'acte de reconnaissance envers les enseignants. « Cette mesure reflète l'intérêt constant du président de la République pour le secteur de l'éducation et les éducateurs. Elle garantit aux enseignants une stabilité professionnelle et leur permet de se concentrer pleinement sur leur mission pédagogique », a-t-il déclaré. C'est ce qui ressort d'un communiqué rendu public par la tutelle, suite à l'annonce de la décision de Tebboune de l'intégration de 82 410 enseignants contractuels à travers les différents cycles d'enseignement.

Le ministre ne manque pas l'occasion de qualifier ce nouveau geste du Président de « stratégique et sage ». Il s'agit d'un effort présidentiel de plus qui ouvre des perspectives professionnelles stables, et qui est synonyme d'un ouf de soulagement pour les concernés. L'initiative s'inscrit dans la



L'objectif est de renforcer la stabilité du secteur éducatif.

continuité des efforts entrepris pour la reconnaissance du rôle essentiel des enseignants. Le président Tebboune accorde, en effet, une attention particulière à la maison éducation. Cette nouvelle vague d'intégration porte à 144 410 le nombre total d'enseignants contractuels ayant accédé à un poste permanent depuis le lancement de cette politique d'insertion. La

première phase, qui avait déjà permis à 62 000 enseignants de bénéficier de cette mesure, témoigne de l'attachement des pouvoirs publics à améliorer la situation professionnelle des enseignants et à renforcer la stabilité du système éducatif algérien. L'intégration de ces enseignants s'accompagne d'une volonté affichée du gouvernement d'élever le niveau de

l'éducation nationale en dotant le système scolaire de ressources humaines qualifiées et motivées. En réduisant la précarité professionnelle et en assurant une meilleure sécurité de l'emploi aux enseignants, cette politique vise à renforcer la qualité de l'enseignement dispensé aux élèves. Par ailleurs, le ministre a appelé l'ensemble des acteurs du sec-

teur de l'éducation à poursuivre leurs efforts afin d'atteindre les objectifs fixés pour l'École algérienne.

« La formation des jeunes est une priorité nationale, et chaque enseignant joue un rôle fondamental dans cet objectif. Cette intégration doit s'accompagner d'un engagement renouvelé pour la qualité et l'excellence », a-t-il souligné. Ce vaste programme d'intégration s'inscrit également dans une perspective plus large de réforme du système éducatif. En favorisant la stabilisation des postes, le gouvernement ambitionne de créer un environnement scolaire plus propice à l'apprentissage et d'améliorer les conditions de travail des enseignants. Avec cette initiative, l'Algérie franchit un nouveau cap dans la reconnaissance du rôle essentiel des enseignants dans le développement de la société. Cette décision pourrait ainsi ouvrir la voie à d'autres mesures visant à améliorer le statut et les conditions de travail du corps enseignant, tout en consolidant les bases d'un système éducatif performant et inclusif.

M. A.

### Djezzy renforce son engagement solidaire durant le mois sacré



Fidèle à son engagement citoyen, Djezzy a mis en place un programme de solidarité à l'occasion du mois sacré, en collaboration

avec des associations actives sur le terrain. Tout au long du Ramadhan, une vaste opération de distribution de repas chauds a été déployée, permettant aux familles en difficulté et aux personnes isolées de bénéficier de repas servis dans plusieurs restaurants solidaires à travers le pays, dans une ambiance de convivialité et de réconfort. Dans le même esprit, des couffins alimentaires ont été distribués aux familles démunies dans les wilayas de Béchar, Béni Abbès et Naâma, en partenariat avec les Scouts musulmans algériens. Djezzy a également accueilli jeudi dernier autour d'un iftar des enfants issus d'orphelinats d'Alger. L'événement s'est déroulé en présence de la directrice de la direction de l'action sociale de la wilaya d'Alger, des membres du commandement des Scouts musulmans algériens ainsi que des représentants des orphelinats de Mohammadia, d'El Biar et d'Aïn Taya. Ce moment chaleureux et festif a permis d'apporter joie et réconfort à ces enfants, marquant ainsi un geste de solidarité fort en cette période de partage. A cette occasion, les enfants sont repartis avec des vêtements neufs pour l'Aid El Fitr offerts grâce à la mobilisation des employés de Djezzy renforçant ainsi l'esprit de fraternité et de générosité qui anime l'entreprise. À travers ces initiatives, Djezzy réaffirme son engagement en faveur de la solidarité et de l'entraide, des valeurs essentielles qui prennent tout leur sens durant ce mois de générosité et de communion.

### FINANCE ISLAMIQUE

## Plus de 900 milliards de dinars de dépôts

UNE AVANCÉE qui confirme son rôle dans la diversification des ressources de financement dédiés à accompagner le développement économique.

■ ALI AMZAL

Fort d'une évolution sans précédent, la finance islamique confirme son envol avec plus de 900 milliards de dinars de dépôts, soit un taux de 6% du marché financier. Une avancée qui confirme son rôle dans la diversification des ressources de financements dédiés à accompagner le développement économique. Dans ce sillage, il va sans dire que l'entrée en scène des sukuk islamiques marque un tournant déterminant pour le développement de la finance islamique. L'autorisation d'émettre ce nouveau produit financier par la loi de finances 2025 ouvre de nouvelles alternatives pour le financement des projets structurants. Avec la généralisation de la souscription à l'ensemble des institutions financières, l'impact de cette orientation contribuera à renforcer les capacités de financement et permettra l'activation de nouveaux leviers économiques. Il faut dire que la mise en œuvre de cette orientation permettra de renforcer les capacités de réalisation des projets d'infrastructures initiés par l'État, tels que les routes, les aéroports, les hôpitaux, pour ne citer que ceux-là. Pour le chef de la division finance islamique au Crédit populaire d'Algérie (CPA), Sofiane Mazari : « Cet instrument financier consacre un nouveau mode de financement, tout en garantissant la transparence et la gouvernance dans le cadre du financement et de la réalisation des divers projets structurants. » Cela étant, il y a lieu de souligner qu'en dépit de leurs similitudes avec les obligations conventionnelles, les détenteurs des sukuk rentabilisent leurs investissements proportionnellement au rendement des projets financés. Autrement



Banque islamique Salem.

dit, il n'y a pas de versement d'intérêt du fait que ce financement se base sur la copropriété des investisseurs sur les bénéfices des projets. De même importante, l'émission de sukuk apporte un nouveau souffle à l'industrie bancaire islamique en vue de drainer de nouveaux investissements et renforcer l'inclusion financière. À cela s'ajoute l'importance de porter le volume des échanges et des valeurs mobilières au niveau supérieur. D'autant plus que les nouvelles dispositions du marché financier permettent l'émission des sukuk sous de multiples formes, telles que les sukuk Idjara, Moucharaka, Mourabaha, Moudaraba, Salam et Istisna'a. L'objectif étant de créer un marché qui pourrait atteindre la même importance que celui des obligations conventionnelles. Pour atteindre ces objectifs et inscrire des résultats probants en matière de financement et d'in-

vestissement, l'introduction des sukuk souverains sur la place financière nécessite l'édification d'un cadre juridique efficient. Ce dernier a franchi des étapes importantes depuis le lancement de la finance islamique, passant de la gestion des fenêtres islamiques, le lancement des compagnies d'assurances, à l'émission des sukuk en temps records. Cela étant, au-delà des dispositions retenues dans la loi de finances 2025, inhérentes aux conditions d'émission des sukuk, l'évolution de cet outil de financement demeure dans le besoin d'un accompagnement juridique, l'objectif étant de créer un environnement favorable pour le développement de ce mode de financement, en adéquation avec le principes de la Charia, et avec les besoins et les objectifs du développement de l'économie nationale.

A. A.



## TIPAZA

## Le Ramadhan comme à l'accoutumée

■ L'ENGAGEMENT des autorités, de la société civile et des citoyens a permis d'aborder le mois sacré dans la bienveillance et la solidarité.

■ ALI AMZAL

Sous le signe de la sérénité et du calme qui ont marqué les premiers jours du mois sacré, le chef-lieu de la wilaya de Tipaza revit au rythme de l'ouverture des grands centres commerciaux. La première quinzaine fut marquée par une mercuriale clémente, une disponibilité sans faille des produits de large consommation et une stabilité des prix qui ne se mesure qu'à la grande mobilisation des autorités, rythmée par les actions de contrôle et de suivi de l'approvisionnement du marché, l'objectif étant de prévenir les pratiques spéculatives et les perturbations du marché. La réaction des citoyens est on ne peut plus claire, « il n'y a pas eu de flambée des prix, ni pour cette année ni pour l'année dernière. Les produits de large consommation, tels que la viande, les légumes et les fruits demeurent abordables. Bien que quelques produits aient connu une légère hausse, tels que la pomme de terre qui est passée à 120 DA, ces derniers jours, mais dans l'ensemble, sauf pour la banane et le poisson, le marché reste équilibré», nous confie ce retraité. Le constat est plus que positif. Il n'y a pas eu de flambée de prix, ni de perturbation du marché. L'engagement des autorités, de la société civile et des citoyens a permis d'aborder le mois sacré dans la bienveillance et la solidarité.

À ce titre, il y a lieu de souligner que les associations pour «el iftar» ont marqué le mois de Ramadhan comme chaque année. L'organisation des res-



Le marché n'a pas connu de perturbation.

taurants de la Rahma, pour offrir des repas chauds aux passants et aux nécessiteux a été à la hauteur de la situation. «Nous avons l'habitude d'évaluer approximativement les besoins, et la cadence de l'influence et de l'engouement.

#### L'incontournable saignée des achats de l'Aïd

Nous sommes fiers et contents de soutenir nos frères et d'offrir chaque jour des centaines de repas», nous affirme l'organisateur de l'un des restaurants de la ville, insistant sur l'apport des bienfaiteurs et de leur engagement avant le début du mois de Ramadhan. «Ils sont nombreux ceux qui veulent contribuer à la réussite de ces restaurants. Avant le début du mois sacré, ils se manifestent pour participer à la

préparation des menus, l'approvisionnement en denrées et l'organisation et l'accueil des citoyens», nous confie-t-on. Cela étant, à partir du dixième jour, date d'ouverture des grandes surfaces, la ville est passée en mode grande consommation.

Que ce soit le centre commercial El Manar ou le grand bazar Dubai, pour ne citer que ceux-là, l'effervescence et l'engouement des citoyens s'est considérablement accru. L'abondance des produits et l'embarras du choix se sont imposés comme arguments incontournables des préparatifs pour la fête. Tipaza s'active au son des prix des articles et des produits pour l'Aïd El Fitr. Pour Saliha, mère de famille, «le timing est idéal pour faire les achats de l'Aïd, pour les enfants. Il y a une

réelle abondance de produits, et des prix pour toutes les bourses. J'ai pu acheter une tenue pour ma fille pour 4 000 DA. Mais il est vrai que certains articles sont proposés à plus de 6 000 DA». Tandis que d'autres parents ont préféré faire leurs emplettes avant le début du mois de Ramadhan, de crainte de voir les prix s'enflammer. «Je viens au centre commercial pour acheter de petits accessoires seulement. J'ai préféré acheter les vêtements de l'Aïd avant le début de Ramadhan. Cela m'a permis d'éviter l'habituelle flambée des prix de la dernière semaine», nous livre cette mère de famille. Cela étant, il demeure vrai que certains ménages restent tributaires de la disponibilité de leurs budgets. «Nous étions obligés d'attendre nos salaires pour

programmer cette sortie. Nous allons essayer de combiner pour assurer une tenue à tous les enfants. Mais nous constatons que les prix commencent à grimper. Certaines tenues atteignent les 9 000 DA, ce qui n'est sûrement pas à notre portée», nous confie ce père de famille rencontré à la sortie du centre commercial.

#### Le retour progressif aux vieilles habitudes

Par ailleurs, dans cette ambiance aux effluves festives, les soirées ramadhanesques à Tipaza abordent leur dernière ligne droite sur le ton du retour aux vieilles habitudes. Les sorties des citoyens se font plus nombreuses. Après les deux premières semaines de jeûne, l'appel des soirées animées et des escapades en dehors de la ville se fait fortement sentir. «Après la prière des *Tarawih*, nous avons le choix entre les différentes grandes places de la ville ou le centre culturel du Chenoua. Il y a de l'animation et des programmes culturels pour grands et petits. Par ailleurs, l'autre fait marquant de ces derniers jours du mois sacré reste lié aux effets de la consommation. Les fameuses gargotes et barbecues improvisés prennent d'assaut les trottoirs de la ville. Les consommateurs sont au rendez-vous, en fin de soirée pour agrémentez leurs repas du *s'hour* de brochettes à toutes les saveurs. «C'est mon repas de *s'hour*, chaque jour je commande mon sandwich à l'avance», nous dit Sofiane, un jeune rencontré sur l'artère principale de la ville.

A. A.

## ANNABA

## Ces travaux qui avancent au ralenti

EN DÉPIT d'un système de travail de deux équipes activant en alternance (2X8) H/24, le rythme des travaux de la mosquée Qotb n'est qu'à 20%.

■ WAHIDA BAHRI

Lancée en 2024 par Youcef Belmahdi, ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, la mosquée pôle d'Annaba n'est qu'à 20% de réalisation, c'est ce qui a été relevé, lors de la visite du chef de daïra d'El Bouni, missionné par le wali d'Annaba. Sur la base des informations rapportées par le site officiel de la wilaya d'Annaba, cette visite nocturne sur terrain, fait suite aux instructions du chef de l'exécutif qui a exigé le travail de jour comme de nuit sur ce projet phare de la wilaya d'Annaba. Le chef de daïra chargé de veiller au travail non-stop sur le chantier, et comme indiqué par la même source, le travail nocturne est respecté, et les travaux ont atteint les 20%. Un taux relativement bas, comparativement à la période du lancement officiel du projet. D'où cette décision du wali d'Annaba, Abdelkader Djellaoui, qui après sa visite d'inspection effectuée au site du projet, ce mercredi, a instruit le chef de daïra de veiller au suivi des travaux et de le tenir informé au fur et à mesure que ceux-ci avancent. Sans le

dire ouvertement, la lenteur des travaux de réalisation de cette mosquée Qotb de Boukhadra, semblent a priori à l'origine de la mobilisation du chef de daïra d'El Bouni, pour suivre de jour comme de nuit, l'évolution du chantier. Cette initiative témoigne de l'engagement des autorités locales à réaliser ce projet important pour la wilaya et toute la région. Pour rappel, le coup d'envoi des travaux de ce projet ont été donnés officiellement, en 2024 par Youcef Belmahdi, ministre des Affaires religieuses et des Wakfs. Implantée sur la colline de Boukhadra dans la commune d'El Bouni, cette mosquée pôle va constituer un édifice religieux supplémentaire au service de la religion et de promotion de leur rôle à travers un discours religieux de juste milieu et la formation d'une société qui préserve son identité et concorde avec le processus de développement du pays. Les travaux de ce projet religieux structurant sont confiés à l'entreprise publique Batimetal, pour un délai de réalisation de 22 mois, rappelle-t-on encore. S'étendant sur une superficie de plus de 7 hectares, dont 6 600 m<sup>2</sup> bâtis sur quatre niveaux, cette mosquée Qotb d'Annaba, avec un minaret de 70



Maquette du projet de la mosquée Qotb.

mètres de haut est conçue pour accueillir 12 000 fidèles. Ce projet religieux structurant comprend également deux salles de prière, un Mihrab, des balcons, un bâtiment administratif, une salle de conférences de 300 places en plus d'autres structures d'activités culturelles, commerciales et de service. Le coût estimatif du projet, qui a été gelé en 2014, est fixé à 1 milliard de dinars. Pour rappel, le projet a bénéficié d'une

décision de levée de gel en 2023. Ainsi, après 11 années de gel, le projet a été relancé et est en cours de réalisation. Une fois achevée, ce projet religieux structurant sera un véritable phare qui va rayonner sur toute la région. C'est pourquoi, le premier responsable de la wilaya d'Annaba, veille à ce que les délais contractuels de réalisation soient respectés, ainsi que les normes de qualité.

W. B.



## Des cris stridents déchirèrent l'air

Allons-y pour une petite histoire qui s'est déroulée il y a de cela bien longtemps lorsqu'on voulait se débarrasser d'un magistrat «rigide» qui savait dire non à l'intimidation, aux magouilles de toutes sortes, aux complots, et autres ignobles micmacs.

Un matin de printemps, vers les dix heures et quelque, au 5e étage du palais de justice d'Alger, des cris stridents furent entendus dans presque toute la bâtisse.

Un jeune fille, qui s'avérera être une ancienne greffière, courrait, en pleines marches d'escalier, en direction du 3e étage. Elle arriva alors au niveau du secrétariat du procureur général et demanda à être reçue par le patron, déjà sur le pas de la porte du bureau. Il l'invita à s'asseoir, en demandant lentement ce qui se passait.

La jeune fonctionnaire de la justice, essouffée et paniquée par ce qu'elle venait de vivre trois minutes plus tôt, selon ses seuls «dires» dans le bureau du procureur général, cracha, sans même réfléchir aux retombées de sa catastrophique déclaration, qu'elle venait de «faire l'objet de violents attouchements animaux de la part de son "patron", le président de la chambre administrative».

Le magistrat pria la fonctionnaire de remettre en place son chemisier déchiré et demanda à ce qu'on convoqua immédiatement le magistrat incriminé.

Quatre minutes plus tard, le mis en cause par sa subordonnée était au rendez-vous.

La confrontation fut rapide, et le pauvre magistrat fut prié de contresigner le procès-verbal d'audition et de ne pas quitter le tribunal, alors que la greffière touchée au plus haut point par le drame fut exemptée pour le reste de la journée. Puis, plus rien ne se passa pour aujourd'hui.

Quelques jours plus tard, le juge dénoncé comparut devant le conseil de discipline de la magistrature et fut dirigé vers une autre juridiction afin d'y être entendu. Il sera finalement condamné à un an d'emprisonnement ferme pour harcèlement sexuel sur une employée, «coupable, selon le juge interpellé, jugé et condamné, de complicité de complot sur mon honorable personne» !

A. T.

## LA CHRONIQUE JUDICIAIRE



ABDELLATIF TOUALBIA

À la barre, six adultes, âgés de 19 à 40 ans, étaient debout, vers les onze heures douze, tels des cierges, face à Nassima Saadâ, la rugueuse, mais charmante présidente de la section correctionnelle du tribunal. Parmi ces personnes, il y avait, outre une jeune femme 32 ans inculpée de vol, deux très jeunes individus, précisément, qui venaient de quitter le statut de «mineur», inculpés de vol et de complicité de vol, faits prévus et punis par l'article 350 du Code pénal, et deux personnes poursuivies de «recel de choses», fait prévu et puni par l'article 387 du Code pénal, et trois avocats dont deux pour la seule victime, flanquée de son mari qui ne tenait pas en place jusqu'au moment où la présidente, afin de prévenir tout incident, demanda au gus : «Vous êtes qui, Monsieur, pour gigoter de la sorte depuis que l'audience a débuté ? Voulez-vous nous fixer sur votre statut ?» Le Monsieur répondit qu'il était l'époux de la victime et qu'il était ici en qualité de... témoin.

La juge est rassurée, en ajoutant sans rire du tout, mais en fixant droit dans les yeux gris de l'homme qui ne revenait pas d'être maltraité de la sorte : «Hum, hum, ça va bien !» Mais que voulez-vous, elle détient seule la police de l'audience et, donc, elle demeure naturellement maîtresse à bord !

- Parce qu'en vous voyant, nous avons l'impression d'avoir en face de nous un véritable justicier, tant votre attitude me semblait autoritaire ! Et ce regard ! Ya Allah ! D'ailleurs, pour l'instant, un témoin n'a pas de place à la barre. Passez derrière la salle, nous vous rappellerons.

La juge avait fini son «petit savon» et était heureuse de se débarrasser du conjoint de la victime, dont elle comprenait la présence car, ne l'oublions pas, elle a dû certainement lire à fond

# Des larmes inutiles

Le vol est un grand fléau que les juges combattent grâce à l'application stricte de la loi.



l'ordonnance de renvoi dont elle est l'«esclave» par la seule force de la loi ! Puis, sans transition aucune, elle passe de suite à l'affaire du jour qui mettait en cause la voisine de la victime, qui aurait craché le morceau devant les flics et, surtout, le procureur de permanence. L'article 350 (loi n° 06-23 du 20 décembre 2006) du Code pénal qui dispose nettement : «Quiconque soustrait frauduleusement une chose qui ne lui appartient pas est coupable de vol et puni d'un emprisonnement d'un (1) an à cinq (5) ans et d'une amende de 100 000 DA à 500 000 DA.

La même peine est applicable à la soustraction d'eau, de gaz et d'électricité. Le coupable peut, en outre, être frappé pour 1 an au moins et 5 ans au plus de l'interdiction d'un ou plusieurs des droits mentionnés à l'article 9 bis 1 et d'interdiction de séjour dans les conditions prévues aux articles 12 et 13 de la présente loi. La tentative du délit prévue à l'alinéa précédent est punie des mêmes peines que l'infraction consommée.»

La juge posa la question à l'inculpée, concernant les

aveux faits devant la police et le représentant du parquet. La femme, enveloppée dans un costume ample marron, et strictement repassé, s'approcha prudemment du pupitre et fondit en larmes, accompagnées de gros sanglots hachurés. La magistrate resta de marbre, regarda bien l'inculpée, puis jeta un œil du côté du parquet, et s'exclama : «Inculpée, relevez votre tête pour constater l'émotion soulevée par votre ridicule crise de larmes !» La «petite» assistance, elle, était restée bouche bée devant, déjà, tant de retournements de situation.

Le calme plat plane dans l'immense salle d'audiences et seule la voix portante de Saadâ, en pleine ire, mais paradoxalement toujours sereine. Elle avertit l'inculpée quant à la vérité qu'elle détient depuis les flics qui l'avaient interrogée avec précision et modération. Elle avait répondu en toute sincérité.

«Vous avez dit la vérité avant de venir ici. Il n'est pas question pour le tribunal d'avaler votre nouvelle version !

La vraie, c'est que vous aviez le double des clés, que vous étiez le soir, assez tard,

à la maison et que vous aviez pris tout votre temps pour chercher convenablement les bijoux de Madame et, au passage, la somme de deux milliards huit cent millions de centimes, le tout étant caché dans le fraiseur au milieu de légumes congelés. L'astuce de Madame n'a pas marché, car vous aviez tout votre temps pour la basse manœuvre qui consiste à manger dans la main qui tente de vous nourrir, et que vous mordez ensuite «mordicus», sans état d'âme !

L'inculpée ne dit mot car elle était à court d'idées, pour la simple raison qu'elle ne pouvait se défendre autrement. Soudain, elle s'effondre tout en larmes. C'est le signe évident qu'elle s'est mise à table ! C'est pourquoi, dans un geste magnanime, la sympathique juge prit acte des demandes du parquetier et infligea sur le siège une peine de six mois d'emprisonnement ferme. Comme elle a déjà passé à l'ombre trente jours, il ne lui reste que cinq mois avant de recouvrer la liberté, jurant certainement, sur tous les saints, qu'on ne l'y prendrait plus !

A. T.

## L'ŒIL AU PALAIS

# Un conseil s'oublie et...

Il y a de drôles de situations que l'on vit, de temps à autre, dans nos salles d'audiences, surtout en ce mois sacré de Ramadhan 1446.

La robe noire, très mal boutonnée, les cheveux en bataille, des talons hauts bruyants, une avocate entre dans la salle d'audiences en trombe. Un véritable dérangement a lieu devant un trio de magistrats indifférents car l'attention était plutôt dirigée vers les cinq prévenus de commercialisation de came.

La plaideuse qui n'a rien dit se confond en excuses avant de venir à la barre plaider.

La présidente afficha son plus beau sourire et jeta froidement à l'intention de la malheureuse avocate : «Alors Maître, où étiez-vous ?»

La magistrate, qui s'était adressée sans ton à l'avocate, regarda l'inculpée à la barre qui vociférait doucement des mots, heureusement, pas beaux à entendre.

L'avocate répondit sur un ton désolé : «Je téléphonais dehors, je me suis oubliée, et je m'excuse d'être en retard. Je suis sincèrement désolée !»

La juge n'a d'autre choix que de répondre du tac au tac : «Non, Maître, c'est la

cour qui est désolée. Votre cliente, qui ne voulait pas d'un énième report des débats, vient de prononcer le traditionnel dernier mot que la loi lui attribue. Elle a été obligée de se passer de vos services et, tout compte fait, nous avons la nette impression qu'elle a bien fait !

Rendez-vous la semaine prochaine pour la sentence... si toutefois vous n'aurez pas encore un autre très long coup de fil à donner...», dit-elle, en ramassant son matériel informatique qui venait d'être introduit, préparant ainsi l'arrivée, sur la pointe des pieds, de la fameuse modernisation.

A. T.



**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA DE MILA  
DAIRA DE FERDJOUA  
COMMUNE DE FERDJOUA  
NIF 0905402012112**

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT  
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°02/2025**

Le Président de l'Assemblée populaire communale de la commune de FERDJOUA lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°02/2025 pour : "AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DES ROUTES :

Lot n°01 : ENTRETIEN ET AMENAGEMENT DES ROUTES FERDJOUA CENTRE (1<sup>ère</sup> TRANCHE).  
Lot n°02 : AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DES ROUTES BENT OUADEN (1<sup>ère</sup> TRANCHE).

Les établissements qualifiés titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelle : catégorie(03) et plus en travaux publics comme activité principale pour le lot 01 et catégorie(02) et plus en travaux publics ou bâtiment comme activité principale pour le lot 02 et possédant des ressources humaines d'au moins 07 travailleurs.

et intéressés par le présent avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°02/2025, peuvent retirer le cahier de charge auprès du bureau des marchés publics N° 17 de la commune de FERDJOUA contre un paiement d'un montant de : 3.000,00 DA au niveau du trésorier communal.

Les offres doivent être déposées auprès du secrétariat général du PIAPC de Ferdjoua. Le dossier de candidature, l'offre technique, et l'offre financière doivent être établis chacune dans une enveloppe séparée et fermée, porte chacune le nom de l'établissement et la référence d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°02/2025 ainsi l'objet de cet offre, et porte la mention "dossier de candidature", "offre technique" ou "offre financière" selon le cas), ces enveloppes doivent être mises dans une autre enveloppe fermée anonyme porte la mention : à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres" d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°02/2025.

**\*AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DES ROUTES :**

Lot n°01 : ENTRETIEN ET AMENAGEMENT DES ROUTES FERDJOUA CENTRE (1<sup>ère</sup> TRANCHE).  
Lot n°02 : AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DES ROUTES BENT OUADEN (1<sup>ère</sup> TRANCHE).

accompagnées par les pièces suivantes :

**I- Dossier de candidature :** Enveloppe N°01 portant la mention (dossier de candidature) comportant :

- déclaration de candidature remplie, Signée et datée et Paraphée
- déclaration de probité remplie, Signée et datée et Paraphée
- Copie du statut pour les sociétés.
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise.
- Copie de l'Alinéa légal des Comptes Sociaux.
- Copie de Certificat de qualification et classification professionnelle :

Catégorie : catégorie(03) et plus en travaux publics comme activité principale pour le lot 01 et catégorie(02) et plus en travaux publics ou bâtiment comme activité principale pour le lot 02, valable au jour de l'ouverture des enveloppes moyennant financer justifiées par les bilans "comptables indiquant les différents financiers des 03 dernières années (2021-2022-2023) vus par les services financiers ou références bancaires (le cas échéant pour les entreprises et sociétés).

- Certificat de mise à jour CNAS valable au jour de l'ouverture des offres et quant aux documents ne comportant pas la durée de validité, ils doivent être délivrés au maximum un mois avant l'ouverture.
- Certificat de mise à jour CASNOS valable au jour de l'ouverture des offres
- Certificat de mise à jour CACOBAPHT valable au jour de l'ouverture des offres

**II- L'offre Technique :** Enveloppe N°02 portant la mention (offre technique) comportant :

- déclaration à soucrire remplie, Signée et datée et Paraphée
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document existant en cahier des charges.
- Cahier des charges rempli et Signé et daté et Paraphé, portant à la dernière page la mention manuscrite (lu et accepté).
- Copie de l'offre technique : moyens humains : Les cadres doivent être accompagnés d'un diplôme ou attestation de réussite + attestation individuelle d'affiliation au CNAS ou CASNOS valable au jour de l'ouverture des offres et quant aux documents ne comportant pas la durée de validité, ils doivent être délivrés au maximum un mois avant l'ouverture.
- les travailleurs ont dû être accompagnés attestations individuelle d'affiliation au CNAS ou CASNOS valable au jour de l'ouverture des offres et quant aux documents ne comportant pas la durée de validité, ils doivent être délivrés au maximum un mois avant l'ouverture.
- Moyens matériels : Liste de matériel visé par expert certifié + cartes grises ou contrat de location matériel + l'assurance valable le jour de l'ouverture des offres

**III- L'offre Financière :** Enveloppe N°03 portant la mention (offre financière) comportant : -Lettre de soumission remplie, signée et datée et Paraphée.

- Bordereaux des prix unitaires remplis, signés et datés et Paraphés.
- le détail quantitatif et estimatif rempli et Signé et daté et Paraphé.

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la première publication apparition de l'appel d'offre dans l'un des journaux nationaux ou BOMOP ou les journaux électroniques.

La réception des offres est fixée le dernier jour à partir de (08h00) jusqu'à (14h00) qui correspond au jour de dépôt des offres si ce dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal il sera systématiquement prolongé au jour ouvrable suivant au même heure. L'ouverture des plis (enveloppes financières et techniques) et le dossier de la candidature sera dans une réunion publique au jour qui correspond le dernier jour de dépôt des offres à 14h00 au siège de la communales soumissionnaires ou leurs représentants légaux sont invités de se présenter à l'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à partir de la date de dépôt des offres plus la durée de préparation des offres.

**NB :** le cahier des charges portant à la dernière page, lamention manuscrite (lu et accepté)

FERDJOUA le : .....

Le PIAPC

L'Expression le 25/03/2025 ANEP 2525 002 393

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA DE BISKRA  
DAIRA DE TOLGA  
COMMUNE DE BORDJ BEN AZZOUZ**

**AVIS D'ATRIIBUTION PROVISOIRE  
N°01/2025**

N° du matricule fiscale : 098407279105322

- Conformément l'article 46 de la loi n° : 23/12 du 05/08/2023 ce qui inclut l'organisation des marchés publics et des autorisations d'utilité publique.

- Et Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° :15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés public et des délégations des services publics. Le Président de l'Assemblée populaire communale de la commune de BORDJ BEN AZZOUZ informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02 /2025 paru dans les quotidiens nationaux : l'expression et le journal "عن الجزائر" en date :19/02/2025 ,relatif à l'achèvement de réalisation d'une école primaire cité dachra. Qu'à l'issue de la procédure d'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant, conformément aux dispositions du cahier des charges :

N°	Désignation	ENTREPRISE	NIF de l'entrepreneur	Montant du Marché (TTC)	Délais de Réalisation	Note obtenue	Observation
01	Achèvement de réalisation d'une école primaire cité dachra.	MANDAS MOHAMED -MEROUANA-	16995040005408	36.125.333,37 DA	180 JOURS	61	Offre Unique

**Remarque :** - Conformément l'article 56 de la loi n° : 23/12 du 05/08/2023 ce qui inclut l'organisation des marchés publics et des autorisations d'utilité publique.

- Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° :15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics, les soumissionnaires qui contestent le choix ci-dessus peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés public et ce dans un délai de (10jours) à compter de la parution du présent avis dans la presse nationale et/ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, peuvent se rapprocher des services du bureau des marchés au plus tard dans un délai de trois jours à compter de la première publication du présent avis.

BORDJ BEN AZZOUZ LE 09 MARS 2025  
PRÉSIDENT DE L'A.P.C

L'Expression le 25/03/2025 ANEP 2525 002 368

**WILAYA D'OUM EL BOUAGHI  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS  
Numéro d'identification fiscale (NIF) : 41402400004299  
Adresse : Boulevard du 1er Novembre 1954 Oum El Bouaghi**

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCES DES CAPACITES MINIMALES N°..... /D.E.P/ 2025**

La Direction des équipements publics lance un avis d'appel d'offre Ouvert avec exigences des capacités minimales pour :

**OPERATION :**

**ETUDE, SUIVI ET REALISATION D'UN COLLEGE TYPE 06 AU NIVEAU DU SITE POS M, COMMUNE DE AIN BEIDA, WILAYA D'OUM EL BOUAGHI (Cités D'habitat Intégrées 2024).**

**PROJET : REALISATION D'UN COLLEGE TYPE 06 AU NIVEAU DU SITE POS M, COMMUNE DE AIN BEIDA, WILAYA D'OUM EL BOUAGHI (Cités D'habitat Intégrées 2024).**

**LOT N°01 :**

**A -BLOC PEDAGOGIQUE + ADMINISTRATION.  
B - LOCAUX TECHNIQUE, VESTIARES, EQUIPEMENT BACHE à EAU, ET CHAUFFERIE.  
C -GENIE CIVIL ET EQUIPEMENT DU POSTE TRANSFORMATEUR, ECLAIRAGE EXTERIEUR.  
D -VRD, MUR DE CLOTURE ET TERRAIN DE JEUX.**

**LOT N°02 :**

**BLOC 05 LOGEMENTS DE FONCTION (Type 1F5+2F4+2F3)**

Les entreprises intéressés par le présent avis d'appel d'offre peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges auprès de la direction des équipements publics ,sis boulevard du 01 novembre 1954 oum el bouaghi.

**\*\* CONDITIONS DE PARTICIPATION ET D'ELIGIBILITE :**

LOTS	CERTIFICATE DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION PROFESSIONNELLE
<b>LOT N°01 :</b> A- BLOC PEDAGOGIQUE + ADMINISTRATION. B- LOCAUX TECHNIQUE, VESTIARES, EQUIPEMENT BACHE à EAU, ET CHAUFFERIE. C- GENIE CIVIL ET EQUIPEMENT DU POSTE TRANSFORMATEUR, ECLAIRAGE EXTERIEUR. D- VRD, MUR DE CLOTURE ET TERRAIN DE JEUX.	<b>Capacités professionnelles :</b> Catégorie QUATRE (04) ou Plus en Bâtiment (Activité Principale) en cours de validité à la date d'ouverture des plis), et avoir réalisé durant les dix (10) dernières année au moins un projet de catégorie « B ou plus », Justifié Par Des Attestations D'exécution ou De Bonnes Exécution, Délivrés Par un Maître D'ouvrage publics. <b>Capacités financières :</b> ayant réalisé un chiffre d'affaire dont la moyenne des 03 meilleurs années parmi les cinq années (2019-2020-2021-2022-2023) supérieur ou égal à 60.000.000,00 DA. Justifié Par les bilans ou C20 visé par services des impôts.
<b>LOT 02 : BLOC 05 LOGEMENTS DE FONCTION (Type 1F5+2F4+2F3)</b>	<b>Capacités professionnelles :</b> Catégorie TROIS (03) ou Plus en Bâtiment (Activité Principale) en cours de validité à la date d'ouverture des plis) et avoir réalisé durant les dix (10) dernières année au moins un projet de catégorie « B ou plus », Justifié Par Des Attestations D'exécution ou De Bonnes Exécution, Délivrés Par un Maître D'ouvrage publics. <b>Capacités financières :</b> ayant réalisé un chiffre d'affaire dont la moyenne des 03 meilleurs années parmi les cinq années (2019-2020-2021-2022-2023) supérieur ou égal à 8.000.000,00 DA. Justifié Par les bilans ou C20 visé par services des impôts.

**NB :** \* Les soumissionnaires peuvent participer pour un lot ou plus et être attributaire pour les deux lots avec des moyens humains et matériels distinct par ordre chronologique.

\* la participation sous forme de groupement d'entreprise n'est pas permise.

**A- DOSSIER DE CANDIDATURE** CONTIENT :

- 1- Déclaration de candidature (remplie daté dument signée et visée par le soumissionnaire).
- 2- La déclaration de probité (remplie daté dument signée et visée par le soumissionnaire).
- 3- Statuts pour les sociétés
- 4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise.
- 5- Copie de registre de commerce électronique.
- 6- Copie du certificat de qualification et de classification professionnelle en Bâtiment (activité principale) catégorie quatre (04) et plus pour lot n°01 et Trois (03) et plus pour lot n°02.
- 7- Les bilans fiscaux de l'entreprise des cinq années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) Justifié Par les bilans ou C20 visé par services des impôts.
- 8- Liste des moyens humains appuyée par une liste détaillée des travailleurs + (affiliation CNAS pour les cadres et les ouvriers établis durant les trois mois avant la date d'ouverture) + copies des Diplômes.
- 9- Attestations professionnelles (attestation d'exécution délivrées par les maîtres de l'ouvrage dans le domaine bâtiment)
- 10- des moyens matériels utilisés sur chantier : le matériel roulant accompagné de (copie des cartes grises+ copie des assurances valide ou un RCPC valide avec la vérification du tonnage du matériel), et pour le matériel non roulants justifier par un PV d'huissier de Justice valide de l'année en cours.
- 11- Copie des références bancaires « RIB ».
- 12- Copie de l'attestation du dépôt légal des comptes sociaux année 2023 pour les personnes morales.
- 13- Extrait de rôle apuré ou bénéficiaire d'un échéancier de paiement contenant le cachet mentionnant que l'entreprise n'est pas inscrite au fichier national des fraudeurs.
- 14- Attestation para fiscale de mise à jour récente (CNAS-CASNOS-CACOBAPHT).
- 15- Numéro d'identification fiscale NIF.

**B- OFFRE TECHNIQUE** CONTIENT :

- 1- Déclaration à soucrire (remplie datée dument signée par le soumissionnaire).
- 2- L'instruction aux soumissionnaires cacheté, signé et daté par le soumissionnaire annexe de ses spécifications techniques avec précision.
- 3- Le cahier des prescriptions techniques, cacheté, signé et daté par le soumissionnaire.
- 4- CPC, CCAQ, CPS dument remplis, signés et datés.
- 5- Procès verbal de visite de site
- 6- Planning des travaux
- 7- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif

**Observation: Toutes les pièces demandées doivent être valide le jour de l'ouverture.**

**C- OFFRE FINANCIERE** CONTIENT :

- 1- La lettre de soumission (remplie datée dument signée et visée par le soumissionnaire).
- 2- Le bordereau des prix unitaires (BPU) (remplie en lettre et en chiffre daté dument signé et visé par le soumissionnaire).
- 3- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) (remplie en chiffre daté dument signé et visé par le soumissionnaire).

Les offres doivent être présentées sous une enveloppe principale soignée, anonyme et se comportant aucune inscription autre que :

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCES DES CAPACITES MINIMALES  
N°..... /D.E.P/ 2025**

**OPERATION :**

**ETUDE, SUIVI ET REALISATION D'UN COLLEGE TYPE 06 AU NIVEAU DU SITE POS M, COMMUNE DE AIN BEIDA, WILAYA D'OUM EL BOUAGHI (Cités D'habitat Intégrées 2024).**

**PROJET : REALISATION D'UN COLLEGE TYPE 06 AU NIVEAU DU SITE POS M, COMMUNE DE AIN BEIDA, WILAYA D'OUM EL BOUAGHI (Cités D'habitat Intégrées 2024).**

**LOT N°01 :**

**A -BLOC PEDAGOGIQUE + ADMINISTRATION.  
B - LOCAUX TECHNIQUE, VESTIARES, EQUIPEMENT BACHE à EAU, ET CHAUFFERIE.  
C -GENIE CIVIL ET EQUIPEMENT DU POSTE TRANSFORMATEUR, ECLAIRAGE EXTERIEUR.  
D -VRD, MUR DE CLOTURE ET TERRAIN DE JEUX.**

**LOT N°02 :**

**BLOC 05 LOGEMENTS DE FONCTION (Type 1F5+2F4+2F3)**

**à : Madame la Directrice des Equipements Publics de la wilaya d'OUM EL BOUAGHI  
«< a n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluations des offres »>>**

Cette enveloppe abritera trois autres enveloppes fermées et cachetée :

- La 1ère enveloppe indiquera la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention «Dossier de candidature ».
- La 2ème enveloppe indiquera la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention «offre technique ».
- La 3ème enveloppe indiquera la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que mention «offre financière ».

\* La durée de préparation des offres est fixée à Quinze (15 jours) à compter de la 1ère parution de l'appel d'offre dans la Presse nationale ou dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur publics (BOMOP).

\* Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de 90 jours soit 105 jours à compter de la date de dépôt des offres

\* Les offres doivent être déposées (et non envoyés) au siège du : SECRETARIAT DE LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA D'OUM EL BOUAGHI , sis boulevard du 1er novembre 1954 Oum El Bouaghi, le dernier jour de délai de préparation des offres (15<sup>ème</sup> jour) de 08h00<sup>ème</sup> à 11h00<sup>ème</sup> (jour ouvrable). Après cette date aucune offre ne sera acceptée

**N.B :** \* l'ouverture des dossiers des candidatures, des plis techniques et financières se fera en séance publique le jour du dépôt des offres à 11h 00 mn au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya d'Oum El Bouaghi sis au boulevard du 01er Novembre 1954 Oum El Bouaghi.

Le présent avis tient lieu de convocation aux soumissionnaires désireux d'y assister.

L'Expression le 25/03/2025 ANEP 2525 002 396



ALGÉRIE-MOZAMBIQUE,  
CE SOIR, À 22H, À TIZI OUZOU

# LA PREMIÈRE PLACE EN JEU

● LES VERTS VEULENT PRENDRE UNE OPTION POUR LE MONDIAL

**R**evigorés par leur retentissante victoire ramenée du Botswana, les Verts sont déterminés à confirmer leur suprématie dans ce groupe G et consolider leur première place qu'ils partagent avec leur adversaire du jour, le Mozambique (12 points).

Ce duel entre prétendants pour la première place sera sûrement très disputé contre une équipe invaincue depuis sa seule défaite subie dans ces éliminatoires contre l'Algérie à Maputo. Les camarades de Riyad Mahrez avaient, lors de la seconde journée de ces qualifications, battu leurs homologues mozambicains sur le score de deux buts à zéro, grâce à deux réalisations signées Fares Chaïbi et Ramiz Zerrouki.

De retour à Alger samedi matin, les joueurs de l'équipe nationale ont repris le soir même la préparation de ce rendez-vous comptant pour la 6e journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026 avec, au menu, une séance de récupération pour les titulaires qui avaient pris part à la rencontre du vendredi contre le Botswana et une séance tactique pleine et intense pour ceux qui n'ont pas été alignés dans ce duel remporté contre le Botswana (1-3).

Dimanche, les joueurs de l'EN ont été soumis à une séance tactique très poussée durant laquelle ils ont mis en exercice sur l'une des pelouses du Centre technique national de Sidi Moussa les directives du coach Vladimir Petkovic.

Tous les joueurs retenus pour ce match ont répondu à la séance d'entraînement, exception faite à l'arrière-droit de Columbus Crew (Canada)



« Ultime séance hier à Tizi Ouzou. »

« Les Mozambicains en quête d'exploit »

Mohamed Farsi, qui se soigne d'une blessure contractée à son arrivée en stage. Ce joueur est soumis à un programme d'entraînement spécifique. Hier, le sélectionneur des Verts, Vladimir Petkovic, a profité de cette dernière

L'Équipe nationale algérienne de football recevra, ce soir, le Mozambique au stade Hocine-Aït Ahmed de Tizi Ouzou, dans un match d'une extrême importance pour la qualification à la Coupe du monde 2026.

séance exécutée sur le terrain principal du stade Hocine-Aït-Ahmed pour procéder aux derniers réglages et affiner sa

effectuée donc à Tizi Ouzou et qui a été précédée par une zone mixte avec les médias. Durant son discours, l'entraî-

stratégie avant cette rencontre cruciale face au Mozambique.

Les Fennecs ont pris le départ ce lundi après-midi en direction de Tizi Ouzou pour mieux se reposer et se préparer à cette ultime séance d'entraînement

neur national a beaucoup insisté sur la nécessité de respecter l'adversaire et ne rien lâcher pour arracher une autre victoire qui viendrait confirmer les bons résultats obtenus jusqu'ici.

Il va sans dire qu'un autre succès ce soir rapprocherait encore plus l'équipe nationale de la qualification à la Coupe du monde 2026. Petkovic a demandé à ses joueurs de bonifier ce parcours positif réalisé jusqu'ici par un autre succès et prouver qu'il s'agit d'un bon travail d'ensemble réalisé par tout un groupe dévoué et décidé à accrocher son objectif, à savoir se qualifier en Coupe du monde, après deux éditions ratées en Russie (2018) et au Qatar (2022).

Une chose est sûre : ce match sera à fort enjeu car les Mozambicains qui comptent le même nombre de points que l'Algérie sont animés d'une grande volonté à poursuivre leur bon parcours réussi jusqu'ici et semblent aussi résolus à vendre chèrement leur peau ce mardi pour se racheter de leur revers subi à Maputo au match aller et maintenir intactes leurs chances de qualification au Mondial 2026.

Quant à l'EN, elle doit absolument vaincre afin de repousser son adversaire du jour à 3 points derrière et prendre une option pour la qualification.

Enfin, l'Algérie occupe la 1re place du groupe G à égalité de points avec le Mozambique (12), mais avec une meilleure différence de buts pour les Verts (+6).

Derrière, la Guinée occupe la 3e place avec 7 points au compteur, devant l'Ouganda et le Botswana (6). La Somalie ferme la marche avec 1 point, obtenu face aux Guinéens.

M. A. K. A.



## USM ALGER

## Paqueta prépare la coupe d'Algérie

Ayant remporté ce trophée avec le CRB la saison passée, le coach Marcos Paqueta veut offrir à l'USM Alger une autre Coupe d'Algérie cette saison.

SAÏD MEKKI

L'entraîneur des Rouge et Noir se prépare avec ses joueurs pour le prochain match de la Coupe d'Algérie face au CR Témouchent qui est programmé pour le jeudi 27 mars en cours. Cette rencontre se déroulera sur la pelouse du stade Miloud-Hadefi à Oran. Ce sera donc l'occasion pour les coéquipiers de Loucif de tenter de briller à nouveau et, surtout, décrocher leur seconde victoire loin de la capitale. Cette rencontre, tant attendue par les supporters, sera la dernière avant le retour des Usmistes sur la scène internationale puisqu'ils iront défier le mercredi 2 avril le CS Constantine au stade Chahid-Hamlaoui à l'occasion de la première manche des quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF). Une autre compétition que les joueurs veulent gagner coûte que coûte. Sur le plan de l'effectif, les Rouge et Noir enregistrent la défection de deux de leurs joueurs habituellement titulaires, à savoir Benayad et Radouani qui sont déjà out pour ce rendez-vous. Et là, le technicien brésilien espère pouvoir compter sur Nabil Lamara et



Marcos Paqueta entraîneur de l'USMA.

même Ilyes Chetti. Tous les deux absents contre le CR Belouizdad, c'est le jeune Rayane Mahrouz qui a débuté à gauche. Face au CR Témouchent, Paqueta veut donc

s'appuyer sur un élément plus expérimenté en l'occurrence Lamara ou Chetti. La Coupe d'Algérie reste une compétition où les Rouge et Noir pourront sauver la saison. Ce qu'il faut savoir aussi, c'est que la Coupe d'Algérie semble jusqu'à maintenant la compétition que les Rouge et Noir ont le plus de chance de remporter. Actuellement qualifiés pour les quarts de finale, les Usmistes affronteront une équipe de la Ligue 2 lors de ce tour, le CR Témouchent. En cas de qualification, ils affronteront le vainqueur du match qui opposera au stade du 5-Juillet l'USM El-Harrach à l'ES Mostaganem, deux formations qui semblent aussi à la portée des Algérois. S'ils réussissent à poursuivre leur chemin jusqu'en finale, là ils pourront buter sur le CR Belouizdad, l'ES Sétif, le MO Béjaïa ou encore le MC El-Bayadh. Aujourd'hui, et compte tenu du fait qu'il y a une trêve internationale, forcée d'une semaine, l'entraîneur de l'USM Alger, Marcos Paqueta, a bien voulu profiter de la situation en décidant de programmer une rencontre amicale. Mais, malheureusement pour lui, il n'a pas trouvé un sparring-partner. Et c'est ainsi qu'il s'est finalement

retourné vers l'équipe réserve pour une rencontre amicale. Cette joute amicale a été donc une très belle occasion pour le technicien brésilien d'avoir une idée bien précise de la forme dans laquelle se trouve chaque joueur. Cette rencontre a été très disputée, puisque les joueurs évoluaient avec l'idée d'assurer une place dans le «onze» rentrant du match de la Coupe d'Algérie. Et c'est sur le score de 2 buts à 1 que cette partie s'est terminée en faveur des seniors. Malgré les efforts fournis par les U-21, ils n'ont finalement pu tenir qu'une seule mi-temps avant de craquer lors de la seconde, encaissant à deux reprises. Maintenant que ce match d'application a été disputé, la préparation pour la prochaine sortie en coupe d'Algérie a repris. Pour rappel, les Usmistes iront à Oran défier le CR Témouchent au stade Miloud-Hadefi, jeudi prochain, en quarts de finale. Le coup d'envoi de cette confrontation sera donné à 22h, c'est en tout cas ce qui a été décidé par les organisateurs de cette compétition. S. M.

## YOUCEF BELAÏLI, ATTAQUANT DE L'ÉQUIPE NATIONALE

## «Je suis à la disposition de Petkovic»

Toujours aussi décisif lorsqu'il est utilisé en sélection, l'attaquant des Verts se dit prêt à prendre sa place si le coach Petkovic décide de lui faire confiance.



Youcef belaïli très en forme.

MOUMEN AIT KACI ALI

Auteur d'un retour remarquable en sélection avec une passe décisive délivrée à son ami Mohamed Amine Amoura pour le troisième but de l'Algérie, vendredi contre le Botswana (1-3), le meneur de jeu de l'Espérance Sportive de Tunis Youcef Belaïli a exprimé sa fierté d'avoir participé à cette victoire. L'enfant d'Al Bahia d'Oran a aussi abordé les prochaines rencontres qui attendent les Verts, à commencer par ce match décisif prévu ce soir

contre le Mozambique, désormais concurrent direct pour l'EN pour une qualification au Mondial 2026. Revenant sur ce succès obtenu à Francistown, l'ailier gauche des Verts a mis en avant la performance collective du groupe dans ce duel remporté, pour rappel, dans des conditions climatiques très difficiles «Après la victoire du Mozambique contre l'Ouganda, il était impératif pour nous d'aller gagner au Botswana pour rester en tête du groupe. Dieu merci, même si les conditions étaient difficiles, nous avons surtout atteint notre objectif avec la manière

surtout», dira d'emblée le joueur de l'équipe nationale. Abordé à propos de sa performance individuelle, Youcef Belaïli qui retrouve les Verts, après plus d'un an depuis sa mise à l'écart, dira : «Sur le plan personnel, je suis heureux de retrouver l'EN. Je suis à la disposition de l'entraîneur. Peu importe si je suis titulaire, remplaçant ou joker pour seulement cinq minutes, l'essentiel pour moi est d'être utile à l'équipe et, surtout, lui permettre de réaliser ses objectifs.» Belaïli n'oublie pas, par ailleurs, de faire appel aux supporters des Verts à venir en nombre, aujourd'hui, pour les encourager à battre cette équipe du Mozambique, qui reste invaincue depuis sa défaite à la maison contre l'Algérie, le 19 novembre 2023. «On a battu le Botswana et maintenant nous avons déjà la tête au prochain match à Tizi Ouzou. J'espère que le public du stade Hocine-Aït-Ahmed viendra nombreux pour nous soutenir. En retour, nous lui promettons du spectacle et, Inch'Allah, une autre victoire à la fin du match», conclut la coqueluche du public de l'équipe nationale. M.A. K. A.

## ÉQUIPE NATIONALE A'

## Le stage d'Annaba prend fin

L'équipe nationale des joueurs locaux A' a achevé son premier stage à Annaba en vue de son match prévu en mai prochain face à son homologue gambienne, pour le compte du dernier tour des barrages qualificatifs au Championnat d'Afrique des nations (CHAN 2025), a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. La dernière séance d'entraînement, organisée samedi en soirée au stade du 19-Mai-1956, a débuté par un échauffement de 15 minutes, suivi d'un match d'application en deux mi-temps de 30 minutes chacune. Cette rencontre a permis d'évaluer la condition physique des joueurs ainsi que le travail accompli tout au long du stage. Les joueurs quitteront Annaba ce dimanche, un jour plus tôt que prévu, afin de rejoindre leurs clubs respectifs. Un deuxième stage est programmé en avril pour peaufiner la préparation du groupe en vue du deuxième tour des éliminatoires du CHAN, précise la FAF. La première manche contre la Gambie aura lieu entre le 2 et le 4 mai prochain à Banjul, alors le match retour se jouera une semaine plus tard à Alger (9-11 mai). En cas de qualification, l'Algérie sera versée dans le groupe C en phase finale, en compagnie de l'Ouganda, du Niger, de la Guinée, et l'autre qualifié du second barrage. Au total, 19 pays prendront part à la prochaine édition du CHAN, qui se jouera du 2 au 30 août prochain au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda. La CAF a décidé de reporter le CHAN 2024 en raison du retard accusé dans les préparatifs pour accueillir avec succès le tournoi. La dernière édition du CHAN, disputée en Algérie en 2023, avait été remportée par le Sénégal devant l'Algérie (0-0, 5-4 aux t. a. b.) en finale disputée le 4 février au stade Nelson-Mandela à Baraki (Alger), rappelle-t-on.

## ALGÉRIE-MOZAMBIQUE

## Tizi Ouzou prête pour l'évènement

Pour cette rencontre Algérie-Mozambique, comptant pour la 6e journée des éliminatoires de la CM 2026, prévue ce soir, à 22h, au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi Ouzou, les autorités locales comptent mettre tous les moyens pour réussir cet évènement. Ainsi, dans le but de faciliter l'entrée des supporters des Verts, les portes d'accès au stade seront ouvertes à 18h. Les accès seront organisés comme suit : **Portail A** **Portail J** : Entrée des supporters véhiculés vers la zone 5. 4. 3. 2. **Portail C** : Réservé aux piétons accédant à la zone 1. **Portail F** : Destiné aux médias. **Portails G, H, I** : Accès des supporters véhiculés vers la zone 5. 4. 3. 2. **Portail K** : Exclusivement pour les piétons accédant à la zone 5. 4. 3. 2. D'autres mesures ont été prises afin de rendre l'accès à la ville plus fluide que d'habitude. Ainsi, les différentes routes jouxtant le stade seront libres et le stationnement des véhicules sera strictement interdit aux abords et dans l'enceinte du stade. Enfin, un dispositif spécial pour l'iftar des supporters sera aussi disponible pour permettre aux supporters de rompre leur jeûne dans de bonnes conditions. Pas moins de 65 restaurants sont opérationnels dans 37 communes à travers la wilaya de Tizi Ouzou. Ceci en plus d'une zone spéciale autour du stade qui accueillera 4 000 supporters pour l'iftar avant le coup d'envoi de la rencontre. 7 000 repas seront aussi distribués dans la ville de Tizi Ouzou en la circonstance.

Moumen A.



## AFFAIRE RS BERKANE-USMA

# Une victoire des justes décisions de l'Algérie

La CAF n'aurait jamais dû autoriser le club marocain de jouer avec ce maillot comportant des messages politiques qui touchent à la souveraineté du Sahara occidental.

La décision du Tribunal arbitral du sport (TAS) dans l'affaire intentée par la Fédération algérienne de football (FAF) et l'USM Alger contre la CAF, la Renaissance sportive Berkane et la Fédération marocaine, est une victoire de la légalité et les justes décisions de l'Algérie, ont estimé de nombreux spécialistes et experts du football. Le mois dernier, le TAS a annulé la décision de la CAF, dans l'affaire des maillots controversés du RS Berkane, relative à l'utilisation de symboles à caractère politique sur les équipements sportifs lors des compétitions continentales, qui exclut toute forme de communication politique sur les équipements de jeu. Le tribunal a récidivé, la semaine dernière, en contraignant l'instance continentale à appliquer sa décision en interdisant formellement à l'avenir aux clubs des fédérations membres l'utilisation de symboles à caractère politique ou éléments décoratifs sur les équipements sportifs lors des compétitions continentales. L'avocat Amine Hassani, qui a défendu les intérêts de la FAF et de l'USM Alger dans l'affaire, aux côtés d'avocats étrangers, a



La décision du TAS valide la position de l'Algérie.

souligné que «l'Algérie a obtenu une grande victoire et aussi le rétablissement de la justice, une victoire de droit sur le mal, et une confirmation des principes du fair-play. Cette décision confirme aussi que l'interdiction des autorités algériennes au club de Berkane de jouer avec des maillots à caractère politique est juste». Et d'ajouter : «La CAF n'aurait jamais dû autoriser le club marocain de jouer avec ce maillot comportant des messages politiques, qui touchent à

la souveraineté du Sahara occidental.» Me Hassani a souligné également que la décision du TAS impose au club marocain de ne plus évoluer avec ce maillot fictif lors des rencontres du prochain tour de la Coupe de la Confédération, en supposant affronter l'USM Alger ou le CS Constantine, en cas de qualification, et que le scénario de la saison dernière ne se reproduira pas, assurant qu'après l'obtention du dommage moral, la prochaine étape consistera à

demander des dédommagements financiers. L'expert de l'arbitrage Mohamed Zekrini a déclaré, pour sa part, que l'Algérie «est un pays de principes et de justice et ne permettra jamais qu'on lui impose quoi que ce soit, et aujourd'hui elle prouve la force de sa diplomatie sportive». La CAF a récemment émis une correspondance officielle intitulée «Mise au point sur les éléments décoratifs des maillots lors de compétitions de la CAF» et dans laquelle elle

déclare : «Le 26 février 2025, le Tribunal arbitral du sport (TAS), la plus haute juridiction reconnue par les statuts de la CAF et la Fifa en ce qui concerne les litiges liés au sport, et en vertu de l'article 48 alinéa 6 du Statut fondamental de la CAF, a décidé que les représentations comprenant une image à caractère politique sur les maillots sont contraires aux statuts et règlements de la CAF, et des sanctions seront prises en cas de non-respect de ces directives.» Il est à rappeler que le verdict du TAS, prononcé le 26 février dernier, dans l'affaire des maillots controversés du RS Berkane, comprenant la carte fictive incluant le territoire du Sahara occidental occupé, a donné raison à l'USM Alger suite à sa plainte relative à l'utilisation de symboles à caractère politique sur les équipements sportifs lors des compétitions continentales.

L'instance juridique suprême du sport (TAS) a estimé que les maillots du club de la Renaissance de Berkane utilisés en Coupe de la Confédération (2023-2024) sont contraires aux statuts de la CAF, car affichant des messages à caractère politique.

## GRAND PRIX APOLLON TEMPLE

### Youcef Reguigui se hisse sur le podium

L'Algérien Youcef Reguigui, sociétaire de l'équipe Madar Pro-cycling Team, a décroché la 3e place au Grand Prix Apollon Temple, disputé dimanche matin en Turquie, avec le même temps que le vainqueur, le Polonais Bartosz Rudyk, de l'équipe Lubelskie Perla Polski, qui avait bouclé la distance en 2h48:02. Le podium de cette course a été complété par Ramaza Yilmaz, un jeune Turc de 20 ans, sociétaire de l'équipe Konya Buyuksehir Belediye Spor, qui avait pris la 2e place, avec le même chrono. Plusieurs autres cyclistes algériens ont participé à cette course. Certains avec la Madar Pro-cycling Team et les autres avec la sélection nationale de cyclisme sur route, mais ils ont occupé des classements situés plus bas dans la hiérarchie. Le meilleur d'entre eux a été Nasrallah Essemiani, de l'équipe Madar, entré en 29e position, en 2h48:14, devant ses coéquipiers en club Oussama Abdallah Mimouni (38e/2h48:20), Salah-Eddine Al Ayyoubi Cherki (50e/2h48:31), Anès Riahi (69e/2h49:54) et Ayoub Sahiri (70e/2h49:54). Concernant les autres éléments, qui ont disputé cette course sous la maillot national, le meilleur d'entre eux a été Abdennour Sahraoui (32e/2h48:14), entré devant ses compatriotes Ashraf Ferhat (35e/2h48:14), Abdallah Benyoucef (37e/2h48:14), Zaki Boudar (48e/2h48:28) et El Khacib Sassane (49e/2h48:31), alors que Mohamed Nadjib Assal n'a pas été en mesure d'aller au bout (*did not finish*).

## TOURNOI RAMADHAN FOOT

### Aïn Témouchent, Oran et Relizane sacrés champions

Plusieurs personnalités politiques et sportives n'ont pas manqué d'encourager les équipes finalistes.

C'est dans un climat de liesse populaire et sportive que s'est achevée la 27e édition du tournoi très prisé «Ramadan Foot» au mini-complexe sportif de la Radieuse, Reguig-Abdelkader, à Maraval. Ce rassemblement sportif de proximité a vu la victoire finale en seniors de l'équipe du quartier Yaghmoracen d'Oran, celle de Mouloud-Feraoun dans la catégorie des U13, la formation de Maraval en U11 sans oublier l'équipe du quartier Haï Badr chez les U9. Des médailles, des coupes et des cadeaux de valeur ont été remis.

Ces personnalités politiques et sportives n'ont pas manqué d'encourager les équipes finalistes, l'équipe de la localité de Ben Adda, Manabir Essenia, et la formation du quartier Choupot. Des récompenses ont aussi été décernées aux jeunes talents et aux joueurs qui ont brillé durant ce tournoi, à l'image de Ouazza Mohamed, Habbou Brahim, Boudjemâa Ahmed, Gherbi Karim, Yacine Benkabilia, Anouar Cherif et Habbou Youssef. La Radieuse n'a pas oublié les comédiens qui ont brillé en scène et sur le petit écran dont Hamid de Bila Houdoud, récompensé pour sa carrière (qui n'est pas encore terminée) avec ses compères Hazim et Mustapha, surtout durant la



La légende Djamel Menad n'a pas été oublié.

décennie noire où ils ont été d'un apport psychologique important, et aussi Mohamed Khassani, l'étoile montante, et sa fille Yamina qui a créé l'évènement théâtral au cours de ce mois de Ramadhan dans le feuilleton humoristique *Bent Bouha (La Fille de son père)*. Des activités qui ont touché les présents et eu une couverture spéciale de la part de la presse algérienne présente à Oran. Une autre bonne initiative de la

Radieuse, celle de l'espace de prière au sein du complexe afin de permettre aux jeunes d'accomplir la prière en son temps. Mais, au-delà du sport en lui-même, le moment le plus émotif a été le recueillement et l'hommage posthume à la mémoire de celui qui fut un footballeur et un citoyen exemplaires Djamel Menad. Une minute de silence et la lecture de *La Fatiha* du Saint Coran, pour celui qui vient de nous quitter. Allah yarhamou !

PUB

## VENTE - REPARATION HARD / SOFT

32, Rue Ahmed Ouaked, Dely Ibrahim, Alger  
Email : alili.farid83@gmail.com  
Tél : 0 796 030 214

## APPLE SOLUTION

### DELY IBRAHIM



## POUR DISCUTER D'UNE POSSIBLE TRÊVE EN UKRAÏNE

## Nouveau round des pourparlers russo-américains à Riyadh

DMITRI Peskov a tempéré les attentes autour des discussions d'hier à Riyadh. « Il s'agit d'un sujet très complexe et il y a beaucoup à faire », a-t-il souligné, estimant que les négociations seraient « difficiles ».

La Russie et les États-Unis ont commencé, hier, leurs pourparlers en Arabie saoudite pour discuter d'une possible trêve en Ukraine, en proie à une opération militaire spéciale russe depuis trois ans, a rapporté l'agence officielle russe *Tass*, en citant une source proche des négociations. La délégation russe formée d'un sénateur, ex-diplomate de carrière, Grigori Karassine, et de Sergueï Bessedia, un cadre du FSB, les services de sécurité, s'est réunie avec la délégation américaine à l'hôtel Ritz-Carlton à Riyadh, a précisé cette source. Parallèlement, de nouvelles discussions entre Ukrainiens et Américains ont débuté dimanche en Arabie saoudite en vue d'une trêve partielle dans le conflit entre la Russie et le bloc atlantiste, à la veille des pourparlers russo-américains qualifiés d'emblée de « difficiles » par le Kremlin. Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a appelé, dans un message sur les réseaux sociaux, à « pousser » son homologue russe Vladimir Poutine « à donner un véritable ordre pour arrêter les frappes ». « Celui qui a déclenché cette guerre doit la finir », a-t-il dit. « Il est clair pour tout le monde que la Russie est la seule à faire durer cette guerre » et « sans pressions, ils continueront à Moscou à mépriser la véritable diplomatie et à détruire des vies ». Commentant les pourparlers prévus, hier, entre négociateurs américains et russes à Riyadh, l'émissaire spécial de Donald Trump, Steve Witkoff, s'est montré optimiste, disant s'attendre à de « vrais progrès ». Malgré l'accélération des efforts en vue de rapprocher les vues des belligérants sur



Les délégations russe et américaine à Riyadh.

les moyens de parvenir à un cessez-le-feu dans la guerre déclenchée en février 2022, les combats se poursuivent avec des frappes meurtrières en Ukraine et en Russie. Les discussions entre responsables ukrainiens et américains à Riyadh en vue d'une trêve partielle dans la guerre ont été « productives », a déclaré dimanche soir le ministre ukrainien de la Défense, Rustem Umerov, à la tête de la délégation ukrainienne. « Nous avons fini notre réunion avec l'équipe américaine. La discussion a été productive et ciblée. Nous avons abordé des points clés, notamment l'énergie », a-t-il déclaré, à la veille de pourparlers russo-américains, ajoutant que l'Ukraine s'efforçait de concrétiser son objectif d'une « paix juste et durable ». Washington et Kiev poussent pour, au minimum, un arrêt provisoire des frappes sur les sites énergétiques, largement endommagés côté ukrainien. L'Ukraine se dit « prête » à un cessez-le-feu « général » et sans conditions. Mais Vladimir Poutine, dont l'armée avance sur le terrain, semble jouer la montre, tant que ses hommes n'ont pas expulsé les troupes ukrai-

niennes de la région russe frontalière de Koursk. À ce stade, le Kremlin assure s'être uniquement mis d'accord avec Washington sur un moratoire concernant les bombardements des infrastructures énergétiques. Son porte-parole, Dmitri Peskov, a d'ores et déjà tempéré les attentes autour des discussions d'hier à Riyadh, où la délégation russe est arrivée dimanche selon un média d'État russe. « Il s'agit d'un sujet très complexe et il y a beaucoup à faire », a souligné Peskov, estimant que les négociations seraient « difficiles ». « Nous n'en sommes qu'au début. » Symbole des divergences, la délégation ukrainienne est emmenée par le ministre de la Défense, tandis que la délégation russe est formée d'un sénateur ex-diplomate de carrière et d'un cadre du FSB, les services de sécurité. Autre différence notable: Dmitri Peskov a affirmé que « le principal » sujet de discussion avec les Américains serait « la reprise » de l'application de l'accord céréalier en mer Noire, omettant de mentionner un éventuel engagement concernant la suspension des combats, limité ou sans conditions.

Cet accord, en vigueur entre juillet 2022 et juillet 2023, avait permis à l'Ukraine d'exporter ses céréales, vitales pour l'alimentation mondiale, malgré la présence de la flotte russe dans la zone. La Russie s'en est ensuite retirée, accusant les Occidentaux de ne pas respecter leurs engagements censés assouplir les sanctions sur les exportations russes de produits agricoles et d'engrais. « Nos négociateurs seront prêts à discuter des nuances autour de ce problème », a déclaré Peskov. Steve Witkoff a affirmé penser que « de vrais progrès » seraient faits avec les Russes, « particulièrement en ce qui concerne un cessez-le-feu en mer Noire sur les navires entre les deux pays ». « Et, à partir de cela, on se dirigera naturellement vers un cessez-le-feu total », a dit l'émissaire américain. Le président Donald Trump s'active depuis son retour à la Maison-Blanche pour mettre un terme à la guerre. Il a repris contact avec Vladimir Poutine, rompant avec la politique d'isolement menée par les Occidentaux contre le président russe.

## AVOIRS RUSSES, ADHÉSION DE L'UKRAÏNE À L'UE

## Un sommet de dirigeants européens à Paris

CE «sommet pour la démocratie et les libertés», organisé à Paris à l'initiative de Gabriel Attal et de la présidente du groupe Renew au Parlement européen, Valérie Hayer, doit permettre de faire face au «rouleau compresseur réactionnaire» du président Trump et d'Elon Musk, son allié.

Un sommet réunissant une soixantaine de dirigeants centristes européens se réunissait, hier à Paris, afin de déboucher sur une «déclaration commune» favorable à la saisie des avoirs russes pour soutenir l'Ukraine et à l'entrée de ce pays dans l'UE, a annoncé l'ancien Premier ministre français Gabriel Attal. Ce «sommet pour la démocratie et les libertés», organisé à Paris à l'initiative de Gabriel Attal et de la présidente du groupe Renew au Parlement européen Valérie Hayer, doit permettre de faire face au «rouleau compresseur réactionnaire» du président américain Donald Trump et du milliardaire Elon Musk, son proche allié. Le patron du parti Renaissance (majorité présidentielle) a notamment souhaité en sortir avec «une déclaration commune qui appelle à la saisie des avoirs russes», afin de «faire progresser cette question

qui, aujourd'hui, ne fait pas consensus en Europe. Alors que le gouvernement est contre cette utilisation des avoirs russes, il a défendu sa position: «La donne a changé.» «Sur cet argument qui est de dire que ça menacerait la stabilité financière de l'Union, je pense que beaucoup d'investisseurs ont déjà intégré ce risque-là», a-t-il estimé, rappelant que «la stabilité financière de l'Union européenne serait beaucoup plus menacée par une victoire de la Russie sur l'Ukraine». Et «surtout, je considère qu'avant de faire payer les Français, avant de faire payer les Européens pour notre armement et pour le soutien à l'Ukraine, on peut faire payer les Russes», a-t-il développé. « Pour l'intégration de l'Ukraine à l'Union européenne, on souhaite aller plus vite, là aussi, je pense qu'on peut arriver à s'engager tous ensemble », a-t-il ajouté.

Les participants à ce sommet, représentant 21 pays selon Gabriel Attal, aborderont enfin la question du «réarmement de l'Europe et de la capacité de l'Europe à se défendre». « Ces formations politiques qui vont se réunir aujourd'hui (sont) présentes dans nos Parlements nationaux (...). Si on pousse tous dans la même direction, ça permettra de faire progresser les choses aussi au niveau européen », a-t-il espéré. Cette réunion, à laquelle assisteront notamment l'ancien Premier ministre bulgare Nicolaï Denkov, l'ancienne Première ministre belge Sophie Wilmès ou encore Szymon Holownia, président du Parlement polonais et candidat à l'élection présidentielle du mois de mai, sera ouvert par le Premier ministre François Bayrou, en visio-conférence depuis Pau (sud-ouest), dont il préside le conseil municipal.

## SYRIE

## Le ministre libanais de la Défense se rend à Damas

Le ministre libanais de la Défense Michel Menassa se rendra, demain, à Damas pour évoquer les récentes tensions à la frontière entre les deux pays, a indiqué, hier, un responsable libanais qui a requis l'anonymat. « Le ministre de la Défense se rendra à Damas à la tête d'une délégation sécuritaire pour y rencontrer son homologue Mourhaf Abou Qasra », a précisé cette source. Il s'agit du premier responsable libanais à se rendre en Syrie depuis la formation d'un gouvernement au Liban en février, alors qu'une coalition dirigée par des islamistes a pris le pouvoir à Damas en décembre. La visite vise à «évoquer les moyens de contrôler la situation à la frontière, de renforcer la coordination bilatérale et de prévenir les agressions de part et d'autre de la frontière », a ajouté la même source. Mi-mars, des affrontements avaient éclaté dans la zone frontalière entre les deux pays, dans l'est du Liban, faisant dix morts. Damas a accusé le Hezbollah libanais, ancien allié du président déchu Bachar al-Assad, d'avoir enlevé trois militaires syriens et de les avoir tués, ce que le mouvement a nié. Sept Libanais ont par la suite été tués dans des bombardements depuis la Syrie. Les deux pays ont ensuite annoncé un cessez-le-feu. Le Liban partage avec la Syrie une frontière de 330 kilomètres sans démarcation officielle en plusieurs points, ce qui la rend poreuse et propice à la contrebande. Les nouvelles autorités syriennes avaient annoncé début février le lancement d'une opération de sécurité dans la région frontalière de Homs (centre) pour «fermer les routes de contrebande d'armes et de marchandises». Le Hezbollah, qui a combattu aux côtés des troupes d'Al-Assad durant le conflit en Syrie, exerçait son influence sur de larges portions de la frontière libano-syrienne. Il a été affaibli par la récente guerre avec l'entité sioniste.

## NIGERIA

## 12 détenus s'évadent d'une prison

Douze prisonniers se sont évadés tôt, hier matin, d'une prison du centre du Nigeria, ont déclaré les autorités locales. Avec des infrastructures qui se détériorent et un taux de surpopulation carcérale de 147%, selon les Nations unies, de nombreuses prisons du pays le plus peuplé d'Afrique sont vulnérables aux évasions. Femi Fanwo, le commissaire à l'information de l'État de Kogi, a imputé l'évasion à «une compromission et une collaboration internes» à la prison de Koton Karfe. « Les circonstances entourant l'évasion (...) soulèvent de sérieuses préoccupations qui nécessitent une enquête approfondie », a déclaré Fanwo dans un communiqué. Il a ajouté qu'un des prisonniers avait été appréhendé et remis en détention. Il y a quelques jours, le ministre de l'Intérieur, Olubunmi Tunji-Ojo, a annoncé qu'environ 4 000 prisonniers avaient été graciés en 2024 afin de désengorger les prisons et de réduire les dépenses publiques. Il a également ordonné, hier matin, «une enquête immédiate» sur l'évasion des douze détenus de la prison de Koton Karfe et envoyé le contrôleur général des prisons, Sylvester Ndidi, pour «évaluer la situation» dans cette prison. En juillet 2022, environ 600 prisonniers, dont certains étaient soupçonnés d'être des terroristes de Boko Haram, se sont évadés de la prison de Kuje, près d'Abuja, la capitale du Nigeria. En avril 2021, plus de 1 800 prisonniers se sont évadés après qu'un commando armé a attaqué une prison de l'État d'Imo, dans le sud-est du pays. Plus de 800 autres se sont évadés lors d'une autre évasion dans l'État d'Oyo, dans le sud-ouest, la même année.



## DES DIZAINES DE MARTYRS, HIER, DANS LES BOMBARDEMENTS SIONISTES À GHAZA ISRAËL ET LA PAIX DES CIMETIÈRES

APRÈS deux mois d'interruption de cette politique génocidaire au lendemain d'un accord de cessez-le-feu conclu par le biais de l'Égypte, du Qatar et des États-Unis, l'armée sioniste est revenue à l'assaut du territoire totalement ravagé...



«Les informations sur de nouvelles attaques contre des familles cherchant refuge sont horribles», dit l'ONU.

■ CHAABANE BENSACI

Les bombardements barbares de l'armée sioniste qui se poursuivent quotidiennement depuis que l'entité a piétiné l'Accord de trêve conclu le 17 janvier sous l'égide du Qatar, de l'Égypte et des États-Unis, son allié inconditionnel, ont fait hier encore plusieurs dizaines de martyrs, pour la plupart des enfants et des femmes, ainsi que de nombreux blessés dans un territoire entièrement ravagé et où la trentaine d'hôpitaux ont été détruits depuis le début de l'agression, le 7 octobre 2023. Hier, l'agence palestinienne Wafa a indiqué que six martyrs, dont des enfants, sont à déplorer après une attaque sioniste contre un camp de déplacés, dans la région de Qizan Rashwan, au sud de Khan Younés. L'aviation sioniste a ciblé délibérément leur tente, ont précisé les sources médicales à l'agence Wafa. D'autres martyrs sont tombés lors de l'attaque contre une maison du quartier Ma'an, également à Khan Younés tandis que des frappes aériennes ont visé des véhicules et plusieurs tentes

dans les camps de déplacés dans cette région. À Ghaza-ville, les raids meurtriers de l'aviation sioniste ont concerné un immeuble résidentiel dans la zone de Nuseirat, faisant deux martyrs palestiniennes et un grand nombre de blessés. Au centre de l'enclave, ont été aussi agressées d'autres bâtisses du côté du camp de réfugiés de Maghazi et celui d'al-Sawarha. Une fillette martyre et d'autres blessés s'ajoutent à cette liste tragique après que des forces sionistes ont mitraillé plusieurs maisons dans le quartier de Zeitoun, à Ghaza-ville, tandis que quatre Palestiniens dont des femmes sont, eux aussi, tombés en martyrs sous la mitraille des avions de combat sionistes prenant pour cible des maisons dans le quartier de Shuja'iyya.

Cette longue litanie est, répétons-le, quotidienne et l'entité sioniste s'acharne de plus en plus contre la population civile palestinienne, prétendant combattre des « terroristes » malgré le démenti flagrant du genre et du nombre des victimes. Après deux mois d'interruption de cette politique génocidaire au lendemain d'un accord de cessez-

le-feu conclu par le biais de l'Égypte, du Qatar et des États-Unis, l'armée sioniste est revenue à l'assaut du territoire totalement ravagé, attaquant de nouveau les hôpitaux, dont l'hôpital Nasser à Khan Younés, hier, les écoles délabrées où se sont implantés des camps de fortune pour des milliers de déplacés, fuyant les bombardements aveugles et les exactions quotidiennes. En rompant unilatéralement la trêve, le Premier ministre sioniste Netanyahu et son gouvernement d'extrême droite prétendent rechercher la libération des 50 derniers prisonniers du Hamas, alors que sa seule obsession est de poursuivre une politique expansionniste outrancière, foulant au pied la légalité internationale et affichant son mépris absolu envers la communauté internationale.

Selon les autorités palestiniennes de la santé, dans l'enclave de Ghaza, les bombardements aériens sionistes ont causé 673 martyrs et 1 233 blessés depuis une semaine, alors que le bilan global de l'agression barbare, durant près de 17 mois, atteint 50 021 martyrs et 113 274 blessés, en grande majorité des

enfants et des femmes, ainsi que plusieurs autres milliers de disparus toujours sous les décombres. Autre indice de l'acharnement sioniste contre le peuple palestinien, un mineur détenu dans les geôles de l'occupation a rejoint les 62 victimes des sévices dans les centres de détention sionistes.

Il s'agit de Walid Khaled Abdiullah Ahmad, âgé de 17 ans et originaire de Silwad, près de Ramallah, en Cisjordanie occupée. Selon le Club des prisonniers palestiniens, il est tombé en martyr dans la prison de Megiddo, dans des « circonstances encore inconnues ». L'ONG palestinienne fustige le « nombre croissant » de détenus victimes d'« abus systématiques », depuis le 7 octobre 2023, affirmant qu'il s'agit là de la « période la plus meurtrière de l'histoire du mouvement des prisonniers palestiniens depuis 1967 ». Ces faits sont corroborés par ceux de l'ONG israélienne B'Tselem qui confirme la grave détérioration des conditions de détention des Palestiniens, victimes de « mauvais traitements systématiques » ainsi que de « tortures »... C. B.

### AGRESSION SIONISTE CONTRE LA CISJORDANIE

#### MSF déplore une situation «extrêmement précaire»

L'ONG Médecins sans frontières (MSF) a dénoncé, hier, la situation «extrêmement précaire» des Palestiniens déplacés par l'agression militaire sioniste au nord de la Cisjordanie occupée. L'armée sioniste a lancé, le 21 janvier, une agression militaire. Selon l'ONU, cette offensive a déplacé quelque 40 000 habitants. La situation de ces personnes déplacées «de force» est «extrêmement précaire», dénonce MSF, qui leur distribue des kits d'hygiène et des colis alimentaires. Ces Palestiniens sont «privés d'abris adéquats, de services de base et d'accès aux soins de santé». « La situation en matière de santé mentale est alarmante », dit encore MSF. « Une telle ampleur de déplacements forcés et de destruction des camps n'a pas été observée depuis des décennies » en Cisjordanie, déclare le directeur des opérations de MSF. « Les gens ne peuvent pas rentrer chez eux, car les forces (sionistes) ont bloqué l'accès aux camps, détruisant les maisons et les infrastructures », ajoute-t-il.

### DES MILLIERS DE MANIFESTANTS PROTESTENT CONTRE LA GUERRE À GHAZA

#### Netanyahu intensifie la pression pour limoger le chef du Shin Bet

Le Premier ministre sioniste, Benjamin Netanyahu, a intensifié, hier, ses critiques contre le chef du Shin Bet Ronen Bar, qu'il a accusé de saper les «fondements de la démocratie» en enquêtant sur un ministre d'extrême droite. Ces nouvelles allégations contre le chef de l'Agence de sécurité intérieure interviennent dans un contexte de polarisation politique croissante, des dizaines de milliers de manifestants ayant dénoncé une dérive autocratique du chef du gouvernement, dont le renvoi de Bar serait l'un des derniers avatars. Netanyahu est pris dans un bras de fer avec la Cour suprême, qui a suspendu le limogeage de Bar et avec la procureure générale, Gali Baharav-Miara, contre laquelle son cabinet a voté dimanche une motion de défiance. Netanyahu a accusé, hier, Bar d'avoir enquêté sans son accord, sur le ministre d'extrême droite Itamar Ben Gvir, chargé du portefeuille de la Sécurité nationale. Le gouvernement, un des plus à droite du sionisme, a acté vendredi le renvoi de Bar. La Cour suprême a suspendu cette décision quelques heures plus tard, jusqu'au 8 avril, afin de pouvoir examiner cinq recours, dont celui de l'opposition. Bar est devenu la bête noire de Netanyahu et de ses alliés d'extrême droite en raison, notamment de ses dénonciations d'un «terrorisme juif» à l'œuvre en Cisjordanie occupée et des dernières enquêtes de ses services mettant en cause l'Exécutif.

### MÉDECINS ET TRAVAILLEURS HUMANITAIRES INTERDITS À GHAZA

## L'autre arme sioniste du génocide

Le blocage total de l'acheminement de l'aide humanitaire à Ghaza n'a pas suffi à l'entité sioniste qui a imposé de nouvelles restrictions draconiennes aux organisations humanitaires internationales, notamment aux professionnels de la santé, qui se sont vu refuser l'accès à l'enclave, rapporte le site américain d'investigation, «Drop Site News». Selon plusieurs médecins et travailleurs humanitaires, l'armée sioniste refuse l'entrée à Ghaza aux travailleurs internationaux de la santé et aux travailleurs humanitaires à un rythme sans précédent.

Depuis début février, peu après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu à Ghaza, près de la moitié des médecins ayant reçu une autorisation préalable de

l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour entrer à Ghaza ont appris au moment de leur arrivée aux postes de passage que l'accès à l'enclave palestinienne de Ghaza leur était refusé par l'armée sioniste. Le site souligne que l'armée d'occupation sioniste a mis en place en décembre une équipe pour superviser l'enregistrement des ONG internationales travaillant avec les Palestiniens. Les directives de la nouvelle équipe prévoient notamment de refuser l'enregistrement pour des raisons politiques. « Cette politique utilise la bureaucratie comme une arme supplémentaire dans la campagne génocidaire de l'entité sioniste contre les Palestiniens », a déclaré au site Dorotea Gucciardo, directrice du développement

à Ghaia, une organisation humanitaire internationale qui opère à Ghaza. Cette nouvelle politique, a-t-elle poursuivi, «va paralyser les efforts pour sauver et préserver des vies». Le système de santé de Ghaza a été décimé par l'agression sioniste, avec actuellement un seul hôpital pleinement opérationnel sur le territoire et 20 hôpitaux partiellement opérationnels. Il y a de graves pénuries de fournitures médicales de base, d'équipements et de lits d'hospitalisation.

Plus de 111 000 Palestiniens ont été blessés et jusqu'à 14 000 patients, dont 4 500 enfants, doivent être évacués vers l'étranger. Les travailleurs humanitaires suivent un processus similaire pour entrer à Ghaza, mais au lieu de postuler d'abord auprès de l'OMS, ils soumettent

leur candidature par l'intermédiaire du Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets. Comme les médecins, ils sont également

rejetés par l'équipe de l'armée sioniste, chargée de superviser l'enregistrement des ONG internationales, en nombre sans précédent au cours du dernier mois et demi, soutient le «Drop Site News». Il cite, à ce titre, le cas d'Arwa Damon, fondatrice d'Inara, une organisation à but non lucratif qui fournit des soins médicaux et psychologiques aux enfants de Ghaza. Autorisée à se rendre à Ghaza à quatre reprises en 2024, cette travailleuse humanitaire s'est vu refuser l'accès à l'enclave palestinienne à plusieurs reprises depuis fin février.



## BOUIRA

## Ouverture d'une école pilote de musique

■ C'était la rentrée, ce samedi matin pour les enfants de 5 à 9 ans inscrits à l'école pilote de musique...



■ ALI DOUIDI

Une initiative du ministère de la Culture qui, pour généraliser l'enseignement de cette discipline, a commencé par créer ces établissements implantés pour le moment dans 22 wilayas, dont celle de Bouira. Le directeur de la culture, Brahim Aberrahmane, qui présidait cette cérémonie inaugurale a souligné l'importance de cet apprentissage si nécessaire au développement de la sensibilité de l'enfant, et, plus tard, de sa personnalité. Pour l'accueil des effectifs, la direction a ouvert deux classes dans le théâtre de verdure, à côté du nouveau tribunal. Deux salles qui ne servaient à rien et qu'il a fallu équiper de moyens adéquats, c'est-à-dire d'un piano, d'un tableau magique, d'une table et d'une chaise individuelle et d'un système de climatisation. Seule une des deux salles a pu ouvrir à cette rentrée pour accueillir les quinze élèves qui se sont présentés ce jour-là. Les programmes conçus par le ministère de la Culture prévoient une formation de trois ans au terme de laquelle le jeune musicien recevra un diplôme qui lui permettra d'aller poursuivre sa formation dans un institut de musique ou dans un lycée artistique. Cette formation, qui est dispensée le samedi (toute la journée) et le mardi après-midi afin d'éviter toute interférence avec les horaires de classe, comporte deux volets : la théorie et la pratique, la finalité étant de connaître le solfège et de se servir d'un piano. Les cours qui ont commencé ce 22 mars se poursuivront jusqu'au 5 juillet, selon le directeur de la culture. Des inspecteurs passeront régulièrement pour évaluer le travail et les progrès accomplis.

Cette initiative culturelle qui est d'inculquer des connaissances essentielles à l'épanouissement de notre moi, a été saluée unanimement par l'ensemble des parents qui accompagnaient leurs enfants ce samedi. Pour Farid, le père de Rihab Aya qui a cinq ans, cet apprentissage constitue une aubaine pour nos enfants qui aiment chanter et jouer. «Quand je joue du mandole à la maison, elle (sa fille), écoute, puis répète. J'ai une autre fille plus petite. Elle viendra rejoindre sa sœur sur les bancs si l'expérience s'avère concluante.» Pour Hakim et Lilia, père et mère d'Axel, un petit de six ans, la musique est un moyen pour partir à la «découverte de beaucoup de choses. «La musique occupe une place essentielle dans notre vie. Nous l'écoutons à la maison, dehors et même au travail» déclarait Hakim. Ali pour qui la culture est un tout intégrant un vaste champ de connaissances et où la musique est omniprésente, trouve cette introduction de l'enseignement de la musique à un âge précoce de nos enfants «une excellente idée» qui mérite d'être encouragée et généralisée. Même son de cloche chez Abdelkader (Feradji, un chanteur). «On m'a dit qu'une école de musique s'ouvrirait (au théâtre de verdure), et j'ai fait aussi vite que j'ai pu pour inscrire mon fils.» Belkacem qui rêve de devenir chanteur comme son père est aux anges. Il a neuf ans et autant d'ambition. Quand

son père lâche le mandole, il s'en empare et joue.

Le jeune prof Areski a pris la parole en cette circonstance solennelle qui est à la fois inauguration et ouverture de cette école pilote de la musique, pour s'adresser autant aux enfants qu'à nous les adultes, présents à cette rentrée, pour dire que la musique est l'art de l'éveil de nos sens, endormis par les bruits qui polluent notre environnement, notre vie. Et en avant la musique ! Le cours inaugural de musique commence par l'apprentissage des notes, do ré mi fa sol etc. Le prof appuie ses doigts sur les touches blanches et noires. Les sons montent en bouquets jusqu'au plafond, puis retombent. La voix du prof les accompagne. Puis celui-ci invite sa classe à accompagner de sa voix ces notes do ré mi fa. Et telle est la magie opérée par ce cours magistral qu'on n'a pas constaté au cours de la répétition une seule fausse note de la part des petits qui semblaient s'être déjà approprié la technique. Pour les payer de leurs efforts, à la fin du cours, la direction leur a offert des bonbons. Au sortir de la salle, nous, les adultes, nous découvrons nos lacunes dans cette discipline et la nécessité de les combler au plus vite.

A. D.



## OUVERTURE DES CANDIDATURES

8<sup>e</sup> édition du prix Kaki d'or

Les candidatures pour la 8<sup>e</sup> édition du prix Kaki d'or sont ouvertes jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre, a annoncé l'association éponyme, organisatrice de ce concours national qui récompense les meilleurs textes de théâtre. L'association a expliqué, dans un communiqué, que le prix Kaki d'or d'écriture dramatique, du nom du regretté dramaturge Ould Abderrahmane Kaki (1934-1995), vise à encourager les écrivains à soumettre leur candidature, à travers la proposition de textes dramatiques destinés au théâtre. Ouvert à tous les auteurs dramatiques, le prix vise également à « encourager les jeunes écrivains à mettre en valeur leurs capacités créatives et à les accompagner dans la diffusion de leurs œuvres primées, ainsi qu'organiser des rencontres pour la mise en scène théâtrale de textes dramatiques d'auteurs primés. Les textes proposés à la participation à ce concours doivent être « inédits » et ne doivent pas être présentés à un quelconque concours ou avoir déjà été primés dans un concours, exigent les organisateurs qui précisent également que « le spectacle qui découlera du texte proposé au concours doit couvrir une période de présentation d'au moins 50 minutes ». Les organisateurs invitent les auteurs dramatiques souhaitant participer à envoyer, avant le 1<sup>er</sup> septembre prochain, leurs textes par e-mail. Les prix de ce concours seront annoncés à l'occasion des Journées nationales de l'écriture dramatique, prévues « fin octobre prochain » à Mostaganem, à l'issue desquelles trois prix seront décernés: le Kaki d'or, le Kaki d'argent et le Kaki de bronze.

## SALLE IBN ZEYDOUN

## Djmawi Africa galvanise le public

Le groupe de musique Djmawi Africa a animé samedi un concert ouvert sur plusieurs genres de musique traditionnelle, devant un public nombreux, venu apprécier la diversité musicale dans une ambiance euphorique. Accueilli à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riad-El Feth (Oref) dans le cadre du programme d'animation artistique de l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger pour le mois de Ramadhan, le spectacle a drainé un public de fans, pour la plupart des jeunes, qui ont chaleureusement applaudi les membres du groupe sitôt apparus sur scène. Ouvrant le bal de cette soirée avec une chanson en solidarité avec le peuple palestinien dans son combat contre l'occupant sioniste, le groupe a suscité une grande émotion dans une salle comble. Puisant dans les racines musicales traditionnelles algériennes et africaines, la formation a déroulé un répertoire éclectique dans un mélange harmonieux de traditions musicales diverses. Affichant une grande complicité incitant au déhanchement, les musiciens ont fait, durant deux heures et demie de temps, l'étendue de leurs talents respectifs, en rendant des titres, repris



en chœur dans une ambiance euphorique. Avec Abdou Kessouri à la guitare électrique, Amine Lamari et Aïssam Bosli (chant), Fethi Nadjem (violin), Kouceyla Adjrad (saxophone) ou encore Nazim Ziad (batterie), le groupe a revisité des titres phares tirés de sa riche discographie, notamment *Amchi*, son dernier album studio sorti en 2021. Le groupe a enchaîné avec de nouveaux titres, notamment

*Roukha*, contenus dans son album en projet, en reprenant des standards de la musique populaire algérienne comme *Aïssawa*. Fondé en 2004 à Alger, Djmawi Africa se distingue par son style musical alliant plusieurs genres comme le rock, le chaâbi et le gnaoui. Avec cinq albums en 20 ans d'activité, le groupe s'est produit sur de nombreuses scènes en Algérie et à l'étranger.



APRÈS 20 ANS LOIN DE LA SCÈNE

# Le groupe Index enflamme Alger

Des retrouvailles nimbées d'émotion et de nostalgie ont marqué la soirée du 22 mars dernier, grâce à un concert «revival» organisé sur initiative de la boîte Broshing Events...



O. HIND

Les six étaient au rendez-vous ! Fayçal à la basse, Nassim à la guitare électrique, Azzedine à la batterie, Missou à la percussion Mourad à la flûte, voix et karkabou, Salim à la guitare et chant et enfin Faïz au clavier et au chant. Beaucoup de monde s'est déplacé, entre amis ou en famille, pour assister à la soirée événement de ce mois de Ramadhan, voire de l'année : Le grand retour du groupe Index ! Alors, forcément le groupe était un peu fébrile avant de monter sur scène, mais il l'a fait ! «Il y avait une petite crainte au début car pour nous c'est une aventure. Nous n'avons pas été formés pour ça, on n'a pas été briefé. On a foncé. Ça a été, vous vous en doutez bien, avec une grande émotion qu'on est remonté sur scène. On s'est dit, on va le faire à notre sauce, comme toujours. On a osé. On s'est mis à répéter. On a pris deux à trois semaines fermes. Tous les jours, tous ensemble, c'est vraiment Index comme à l'origine. C'était un souhait qui traînait, mais les ingrédients n'étaient pas réunis. Avec Broshing Events, ça s'est fait ; En fait, on a arrêté les live, mais on n'a jamais arrêté de créer. On est toujours amis, toujours en contact et on travaille ensemble. On fait des musiques, que ce soit pour nous ou pour les autres. On n'a pas fait tout cet effort pour s'arrêter là, donc oui on espère revenir. On a été contacté par d'autres organismes mais rien n'a été encore décidé. Mais je pense que ça va se faire. Aussi, le troisième album est bien avancé. En plus de ceux sortis pendant la pandémie de Covid, il y en a encore un paquet qui vont figurer sur ce qu'on appellera le troisième album...», nous confiera Faïz Hamoutene, après le spectacle. Pour assister au concert de ce groupe mythique des années 2000, beaucoup de gens sont venus. Certains sont venus des wilayas limitrophes, notamment Béjaïa. Certains se sont déplacés carrément de Paris pour ne pas louper ces instants magiques qu'il ne fallait pas rater sous aucun prétexte. Ainsi, le groupe a égrené les tubes de ses anciens albums *Besma* (2002) et *Mentouj Bledi* (2011) et ce, devant un public de vrai connaisseur. La quarantaine en moyenne d'âge, ce dernier connaissait les paroles par cœur ! On citera entre autres titres *Chargui*, *Sept heures moins quart*, *Hassan le fréro*, (L'histoire de Moh et'katki et Tika bokou tiki à la manière de Boby la Pointe...) ou encore *Autoroute rock* déjà interprété en duo avec Cheikh Sidi Bémol. Le groupe entamera en seconde partie «un melintg pot» de chansons de l'époque, tels des groupes T34 ou encore Raïna Raï pour finir par la reprise d'Abdelmadjid Meskoud *El Assima*, et ce,

dans une ambiance où régnaient bienveillance et nostalgie, délire et chaleur survoltée. À noter qu'un film documentaire se prépare actuellement sur la formation Index, signé par la réalisatrice Sarah Derrar Kechemir. Un projet sur lequel elle travaille depuis déjà quatre ans ! Rappelons que la soirée a vu le passage aussi en première partie de la jeune chanteuse en herbe Ikorner, mais aussi du groupe Dendana qui a mis de l'ambiance avec ses chansons de son dernier album *Chadi Madi*. Ainsi, le groupe Index est venu en laissant son «empreinte» indélébile dans le cœur de ses éternels fans et admirateurs qui se sont rappelés le bon vieux temps grâce à ces morceaux atemporels qui racontent le quotidien et la vie de l'Algérien, sur un «flow» de paroles qui ne se font plus aujourd'hui, preuve, si l'on est, de la maturité très avancée de ce groupe qui a ouvert la voie à plusieurs formations qui sont venues après, dont Djmawi Africa, pour ne citer que celui-là et bien d'autres qui ont su marcher sur les traces de ce groupe qui mêle notre belle musique algérienne et ses tempo maghrébins aux sons africains du monde et occidental dans une belle fusion des genres avec style et raffinement. Une musique galvanisante où le son du bendir se conjugue à celui de la percussion, de la guitare électrique et du karkabou donnant à écouter à la fois du rock rehaussé des rythmes du désert. Une soirée mémorable dont les fans d'Index ne sont pas près d'oublier de sitôt.

O. H.



MAISON DE LA CULTURE TAOS  
AMROUCHE DE BÉJAÏA

## Un institut de musique inauguré

Cette nouvelle école s'ajoute à tant d'autres en activité depuis des années.

AREZKI SLIMANI

Une nouvelle école de musique a été inaugurée ce samedi 22 mars 2025 à la Maison de la culture de la wilaya de Béjaïa, en présence d'officiels et d'un grand nombre d'amoureux de l'art et de la musique. Cet événement culturel et artistique a été honoré par la présence de l'Inspecteur général de la wilaya, représentant du wali ainsi que les directeurs de la culture et des arts, de la Maison de la culture, de la jeunesse et des sports, de la formation professionnelle, de l'éducation, des transports et du commerce. Lors de cette cérémonie, qui s'est déroulée dans une ambiance festive empreinte de passion artistique, les parents des élèves venus soutenir cette belle initiative, n'ont pas caché leur joie d'assister à la création de cette école, qui constitue un nouvel espace dédié à la découverte et au développement des talents musicaux, proposant une formation académique de haut niveau dans diverses disciplines instrumentales et vocales. Prenant part à l'événement, les représentants de l'Assemblée populaire de wilaya et du Conseil national économique ont félicité les initiateurs de cette nouvelle institution qui s'ajoute à tant d'autres en activité depuis des années. On citera entre autres l'Institut régional de formation musicale de Béjaïa, baptisé du nom de l'illustre chanteur et compositeur Djamel Allam... Pour rappel, cet institut a été créé par un arrêté interministériel datant du 22 septembre 2003, portant création, à Béjaïa, d'une annexe de l'Institut régional de formation musicale de Bouira. C'est la conversion de l'ancien Palais de justice en institut de musique, et de préserver l'authenticité de bâtis, datant de l'époque coloniale, d'importantes opérations de rafistolage, employant des techniques de restauration moderne ont été engagées afin de restaurer la structure, qui tombait en lambeaux, à l'identique. L'opération de conversion de l'ex-tribunal de Béjaïa en institut de formation musicale et son équipement ont nécessité la mobilisation d'une autorisation de programme s'élevant à 300, 537 millions de dinars. À noter également l'école de musique du Conservatoire de Béjaïa. Domiciliée à l'ancien siège du Conservatoire de musique – attenant au théâtre de la ville, cette école perpétue les traditions laissées par les ancêtres. (solfège et mandoline ou piano), les élèves accèdent à l'orchestre préparatoire. L'école comprend également une classe à l'initiation au chant kabyle. Et ce n'est évidemment pas étonnant que les soirées ramadhaneques et estivales fassent parler d'elles. Béjaïa, ville des sciences et des arts au passé et en devenir dans la continuité conforte sa place parmi les villes où l'art prospère attirant des estivants venus de toutes parts pour des séjours de joie et de découverte.

### INSTITUT FRANÇAIS D'ALGER Projection de *Machtat*

L'Institut français d'Algérie à Alger, sis à 7, rue Hassani Issad, Alger-Centre, vous convie le jeudi 10 avril 2025, à partir de 19:00, à la projection du film documentaire *Machtat*, réalisé par la cinéaste franco-tunisienne Sonia Ben Slama, sorti en 2023. Le film se déroule à Mahdia, en Tunisie, et suit la vie de trois femmes : Fatma et ses deux filles, Najeh et Waffeh, qui travaillent comme «machtat», des musiciennes traditionnelles animant les cérémonies de mariage. Leur musique, évoquant l'amour et ses promesses, contraste avec leur réalité personnelle, marquée par des défis et des luttes pour l'émancipation. Najeh, l'aînée, divorcée, cherche à se remarier pour échapper à l'autorité de ses frères, tandis que Waffeh, la cadette, tente de se séparer de son mari violent. Le film offre un portrait puissant et émancipateur de ces trois femmes qui affirment leurs voix et leur autonomie dans une société patriarcale. En entrelaçant habilement les aspects festifs de leur métier et leur quotidien, la réalisatrice interroge la place des femmes dans l'institution du mariage.







### LA BANANE À 260 DA À PARTIR DE DEMAIN

Le ministère du Commerce a annoncé que la vente des bananes saisies débutera le 26 du mois, à 260 DA le kilo pour les citoyens. Une liste des points de vente autorisés a été établie et transmise aux autorités pour assurer un contrôle rigoureux. Environ 1 million de kilogrammes de bananes ont été confisquées à 53 importateurs accusés de spéculation, provoquant une flambée des prix et affectant le pouvoir d'achat. Suite à une enquête, ces importateurs ont été sanctionnés et définitivement interdits d'importer.

### ALNAFT ACCORDE UNE PRÉ-QUALIFICATION À MAZARINE ENERGY

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) a attribué une attestation de pré-qualification à la compagnie hollandaise Mazarine Energy en qualité d'opérateur-investisseur onshore, a indiqué l'Agence, hier, dans un communiqué. La cérémonie de remise de l'attestation s'est déroulée, hier, sous la présidence de Mourad Beldjhem, président du Comité de direction d'Alnaft, précise la même source. Le document a été remis par le directeur de la division Promotion et valorisation du domaine minier hydrocarbures au sein d'Alnaft, Lounes Adour, au président-directeur général (P-DG) de Mazarine Energy, Edward van Kersbergen, ajoute le communiqué. Selon Alnaft, Mazarine Energy BV manifeste un « intérêt avéré » pour l'investissement en Algérie, notamment à travers sa participation aux data room organisés dans le cadre de l'appel d'offres international Algeria Bid Round 2024. Fondée en 2013 et basée aux Pays-Bas, la compagnie privée est spécialisée dans l'exploration, le développement et la production de pétrole et de gaz. Elle est également active en Tunisie et en Roumanie, souligne la même source.

## KIF, COCAÏNE, PSYCHOTROPES...

# La guerre sournoise du Makhzen

■ L'HEURE est à l'urgence pour parer à ce fléau qui contribue à affaiblir les États.

■ SALIM BENALIA

Le projet de loi sur la prévention des drogues et des psychotropes était en tête de liste des dossiers à l'étude de la réunion du Conseil des ministres de dimanche dernier. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a, en fait, qualifié ce terrible fléau de guerre sournoise lancée contre la force vive de la nation, la jeunesse, à partir de ses frontières ouest et sud. Il a alors affirmé en substance : « L'Algérie fait face à une guerre non déclarée, dont l'arme est la drogue sous toutes ses formes, la ciblant à partir de ses frontières ouest et sud, menée par les forces du mal pour affaiblir des générations de jeunes et briser l'échelle des valeurs sociales algériennes que notre pays s'efforce de préserver et auxquelles il est profondément attaché ». Tebboune a surtout commandé d'ériger une parade efficace contre cette guerre d'un autre genre, qualifiée de quatrième génération et qui vise, inéluctablement, à déstabiliser l'Algérie en s'attaquant à sa jeunesse. L'heure est à l'urgence pour parer à ce fléau qui contribue à affaiblir les États. Aussi, le président Tebboune a-t-il ordonné d'approfondir l'étude et le débat autour de la stratégie nationale et dudit projet de loi concernant la prévention contre les drogues et les substances psychotropes. « Le projet de loi et la stratégie nationale de prévention étant une



Le président Tebboune déclare la guerre contre ce fléau.

affaire de sécurité nationale » est-il ainsi indiqué.

Le président Tebboune a, alors, appelé à l'adoption d'une approche globale de lutte contre ce phénomène, à commencer par des mécanismes de terrain pour endiguer le fléau à travers la sensibilisation, le suivi et le traitement, jusqu'à la dissuasion et l'application des sanctions les plus sévères contre les trafiquants et les consommateurs de drogues, notamment dures, « afin de protéger nos jeunes contre ce fléau étranger à la société ».

Rappelons que la drogue était également à l'ordre du jour de la réunion du gouvernement qui a immédiatement précédé à la réunion du Conseil des ministres. Il a été question de l'étude du projet de stratégie

nationale multidimensionnelle de lutte contre les drogues et les substances psychotropes pour la période 2024-2029. Cette stratégie, élaborée sur instruction du président de la République, vise à lutter contre ce fléau, à prévenir sa propagation et à limiter ses conséquences graves sur les plans sécuritaire, économique, social et sanitaire. Assurément, et comme déjà mentionné dans nos précédentes livraisons, l'État entend résolument renforcer la réponse institutionnelle de lutte contre ce phénomène, notamment en raffermissant le cadre législatif en matière de répression des crimes liés aux drogues et aux stupéfiants. Parmi les mesures envisagées figurent un durcissement des sanctions et une adaptation des

procédures judiciaires pour un meilleur suivi des infractions. Gageons que le plan en question nourrit la légitime ambition de réduire significativement l'offre, la demande et les conséquences de l'usage des drogues dans le pays. Il s'agit, d'une part, d'intervenir suffisamment en amont de manière prospective pour éviter la disponibilité des drogues illicites sur le marché et, d'autre part, d'optimiser l'application du cadre réglementaire en vue d'une meilleure maîtrise des drogues illicites en circulation afin d'en prémunir les jeunes qui y sont exposés. Notons en outre que l'approche de lutte anti-drogue voulue par le chef de l'État est multidimensionnelle et invoque la participation de tous les acteurs concernés.

S. B.

## SIDI BEL ABBÈS

### Un camion de conservation de lait braqué

Un braquage inédit s'est produit dans la soirée du 21e jour du mois en cours sur la RN 94, reliant la commune de Telagh, dans le sud de la wilaya de Sidi Bel Abbès, à la wilaya de Saïda. Quatre individus encagoulés ont intercepté un camion frigorifique transportant du lait en sachet destiné aux habitants de la commune de Tafessour, municipalité située à 110 km au sud-est de Sidi Bel Abbès. Cette attaque a privé les habitants de cette denrée essentielle, particulièrement demandée pendant le mois de jeûne. Dans leur mode opératoire, les mis en cause ont d'abord procédé au détournement dudit camion dépouillant aussi son chauffeur d'une somme de 100 000 DA. Le conducteur du camion, un quinquagénaire originaire de la commune de Belarbi (localité située à 17 km à l'est du chef-lieu de la wilaya de Sidi Bel Abbès), s'en est immédiatement remis aux services de sécurité de Merine pour déposer plainte dans laquelle il a rapporté, avec force détails, les faits, en précisant que ce braquage dont il a fait l'objet « a été opéré par quatre hommes cagoulés et munis d'armes blanches ». Il ajoutera que les agresseurs l'avaient forcé à immobiliser son véhicule dans une zone boisée, avant de lui dérober ladite somme. Après leur forfait, ils ont pris la fuite, laissant leur victime sur place. « Dans le but de tirer cette affaire au clair, une enquête judiciaire a été ouverte », a-t-on fait savoir. Un climat d'inquiétude croissant parmi les habitants et commerçants s'est installé. Selon des sources locales, cet incident a suscité un profond mécontentement parmi les habitants et les commerçants de Tafessour qui attendaient l'arrivée de ce produit de première nécessité. Ce braquage a également ravivé les inquiétudes quant à la sécurité des transporteurs de marchandises, de plus en plus ciblés par des criminels ces derniers temps.

W. A. O.

## INDUSTRIE MÉCANIQUE

### Des bus américains bientôt fabriqués en Algérie

LES REPRÉSENTANTS de la marque ENC ont affirmé leur « engagement total à concrétiser un projet qualitatif, en accord avec la politique de l'État algérien dans ce domaine.

■ ABDELKRIM AMARNI

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a reçu, hier, le vice-président de la société « Austroid », propriétaire de la marque américaine « ENC », spécialisée dans la fabrication de bus et de camions. Lors de cette rencontre, les représentants de la marque ont exprimé, selon un communiqué du ministère, leur « grande satisfaction quant au climat général d'investissement en Algérie, notamment grâce à la nouvelle approche adoptée par le ministère de l'Industrie dans le domaine de la fabrication des véhicules ». Ils ont souligné que « cet environnement favorable les a encouragés à demander une audience avec le ministre afin d'exprimer leur intention d'investir en Algérie ». Après avoir écouté la présentation du groupe, Ghrieb a insisté sur « la nécessité d'exploiter le réseau national des fabricants de pièces détachées afin



Modèle de camion américain.

d'augmenter le taux d'intégration locale ». Il a également mis en avant « l'importance d'accompagner les fabricants locaux, tant en matière de formation que dans les procédures d'homologation et de conformité ». De leur côté, les représentants de la marque ont affirmé leur « engagement total à concrétiser un projet qualitatif, en

accord avec la politique de l'État algérien dans ce domaine ». Enfin, le ministre a invité les porteurs du projet à « accélérer l'achèvement des procédures nécessaires avec les organismes compétents », soulignant que « les portes du ministère restent ouvertes à tous les fabricants ».

A. A.